

# BMS : Des pluies orageuses affecteront Tindouf et Béchar

Une activité pluvio-orageuse localement assez marquée avec des rafales de vent sous orages affectera dimanche après-midi les wilayas de Tindouf et Béchar, a indiqué l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 14 octobre 2019 - 15 Safar 1441 - N° 2339 - 7<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h22 Dohr : 12h34  
Asr : 15h45 Maghreb : 18h18 Isha : 19h37

MÉTÉO



Alger	: 32°	18°
Oran	: 26°	18°
Annaba	: 29°	20°
Béjaïa	: 32°	19°
Tamanrasset:	32°	18°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

141<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP:

**Chenine s'entretient avec les présidents de Parlements de plusieurs pays amis**

P. 24

ALGÉRIE-NIGERIA

**Le président nigérian appelle à une coopération énergétique accrue avec l'Algérie**

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE

**L'APN prend part aux travaux du Parlement panafricain**

P. 24

CONSEIL DES MINISTRES :

## Adoption du projet de loi de finances pour l'exercice 2020

► **Bensalah : «L'Etat soucieux de rationaliser l'exploitation des ressources et richesses souterraines nationales»**

► **Le projet de loi sur les hydrocarbures adopté**

► **Le projet de loi portant amendement du Code de procédure pénale adopté**

► **Gaïd Salah présente un exposé sur le projet de loi relatif au statut général des personnels militaires**



Le Conseil des ministres a adopté, lors d'une réunion présidée hier, par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le projet de loi de finances pour l'exercice 2020 (PLF 2020) consacrant "le retour au processus budgétaire marqué par la rigueur" à travers la rationalisation et l'assainissement des ressources financières.

Pp 3-4

**Hydrocarbures :**

**L'Algérie doit réaliser de nouvelles découvertes pour assurer sa sécurité énergétique**

P. 6

ASSOCIATION NATIONALE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS ALGÉRIENS (ANCA) :

**La présidentielle est bénéfique à la stabilité du pays**

P. 7

SELON L'ONS

**Baisse des prix à l'exportation et à l'importation de marchandises durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019**

P. 6

**SANTÉ**

VITAMINES C ET E :

**Les suppléments atténuent la réponse musculaire**

Pp 12-13

**FOOTBALL**

LIGUE1 - USM ALGER :

**Les joueurs gèlent leurs activités**

Les joueurs de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) ont décidé de geler leurs activités (entraînements et participations aux rencontres nationales et internationales) jusqu'au règlement de la situation générale du club, a annoncé hier le champion d'Algérie sortant.

P. 22

TOSYALI ALGÉRIE :

**Première opération d'exportation de tubes méga-pipeline vers la Belgique**

P. 7

**MDN**

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Une cache de munitions découverte à Tamanrasset**

P. 24

## CE MATIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

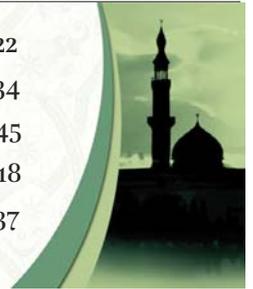
Sous le patronage du ministère des Moudjahidine, le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, la 405e rencontre élargie aux directions et aux musées régionaux consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre portera sur «L'administration et la guerre de libération».



## Horaire des prières

Lundi 15 Safar 1440

Fajr	05:22
Dohr	12:34
Asr	15:45
Maghreb	18:18
Isha	19:37



### MÉTÉO

## Temps voilé et quelques pluies attendues sur les régions Ouest et Centre

Sur les régions Ouest et Centre, des bancs de brume avec quelques nuages bas en matinée sont attendus près des côtes Ouest, puis le temps dégagé à partiellement voilé. Le ciel devenant de plus en plus voilé à nuageux à partir de l'après-midi avec quelques pluies orageuses, ces pluies pouvant être localement assez soutenues notamment vers les régions intérieures et les hauts plateaux. Une amélioration progressive est attendue sur les régions côtières Ouest en cours de soirée. Sur le Sud-Ouest (Tindouf vers Bechar), le temps sera souvent voilé à nuageux avec quelques averses de pluies orageuses. Ces averses seront localement assez soutenues. La délivrance de visas suspendue par le Consulat général de France à Alger



### BULLETIN MÉTÉO SPÉCIAL (BMS) Pluies orageuses sur Tindouf et Béchar



Une activité pluvio-orageuse localement assez marquée avec des rafales de vent sous orages affecte depuis hier les wilayas de Tindouf et Béchar, a indiqué l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les cumuls prévus devraient y atteindre ou dépasser les 15 mm, a précisé la même source.

### ENTREPRENEURIAT

## L'Ansej à la Digital Job Day

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a participé hier au techno parc de Sidi Abdallah (Alger), à la deuxième édition du DIGITAL JOB DAY organisée par l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT). Cette journée est dédiée particulièrement au recrutement pour les métiers du numérique et elle a été marquée par une grande affluence du public, notamment les jeunes diplômés. Plusieurs conférences et ateliers ont été en parallèle organisés sur les services digitaux et techniques de recherche à l'emploi, le marketing et communication digital, l'introduction aux métiers de l'internet des objets et le rôle des responsables des ressources humaines dans la transformation digitale des entreprises.



### MERCREDI AU TNA Présentation du spectacle «Loubna»

Dans le cadre de la coopération culturelle algéro-suisse, le théâtre national algérien (TNA), organise mercredi 16 octobre à partir de 18h, un spectacle intitulé «Loubna», texte, interprétation et mise en scène par Nastassja Tanner.



## Météo



	Max	Min
Alger	32°	18°
Oran	26°	18°
Annaba	29°	20°
Béjaïa	32°	19°
Tamanrasset	32°	18°

### PALAIS DES RAÏS Exposition collective de photographies

Le Palais des Raïs (Bastion 23), abrite à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 7 novembre prochain, une exposition collective de photographies intitulée "Découvrir" organisée par des ambassades des pays du groupe Mikta.



### LE CENTRE VFS GLOBAL À ALGER PRIVÉ D'INTERNET Le consulat général de France à Alger n'est plus en mesure d'instruire les demandes de visa

Dans un communiqué publié hier sur sa page Facebook, le consulat général de France à Alger indique n'être plus en mesure d'instruire les demandes de visa pour la France après la privation du Centre de collecte des demandes d'Alger (VFS) de la connexion internet. «Suite à une décision unilatérale de l'autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCCE), prise sans préavis et sans notification, le centre VFS Global d'Alger est privé des accès Internet indispensables à son fonctionnement. Le centre visa est à l'arrêt depuis dimanche matin. En conséquence, le consulat général de France à Alger n'est lui-même plus en mesure d'instruire les demandes de visa. Aucune instruction n'étant possible, aucune décision ne peut être prise. Aucun visa ne peut être délivré. Le consulat général regrette que cette décision de l'ARPCCE, qu'il n'entend pas contester, n'ait pas mieux pris en considération l'intérêt des particuliers et des entreprises pour qui l'obtention d'un visa est une chose particulièrement importante. Le consulat général remercie par avance les autorités en charge de bien vouloir reconsidérer cette décision et de prendre les mesures provisoires urgentes indispensables au bon fonctionnement du centre VFS Global d'Alger et du consulat général de France à Alger. Il présente ses excuses aux particuliers et aux entreprises pour ce nouvel incident qui fait suite à celui survenu cet été après la fermeture soudaine de l'entreprise SLC qui avait également impacté durablement le fonctionnement du centre VFS Global et du consulat général de France à Alger».

### BOUIRA

## Compagne de sensibilisation au cancer du sein et du col de l'utérus



A l'occasion d'Octobre rose, la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bouira, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 16 octobre au niveau du CFentre de loisir scientifique (Château d'eau), une campagne de sensibilisation et de dépistage au cancer du sein et du col de l'utérus.

### CHU NEDIR MOHAMMED T-O Nouvelle mission médicale à Tamanrasset

Une nouvelle mission médicale du CHU Nedir Mohammed de Tizi-Ouzou est à pied d'œuvre depuis samedi dans la wilaya de Tamanrasset dans le cadre du programme de jumelage entre les centres hospitalo-universitaires (CHU) et les hôpitaux des Hauts plateaux et du Sud du pays, a indiqué un communiqué de cette structure sanitaire. La mission, forte de plus d'une vingtaine de praticiens (24 membres), est menée par pas moins de quatre professeurs chefs de services auxquels sont associés des maîtres assistants, résidents et auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation et englobe plusieurs spécialités dont la chirurgie générale, l'urologie, la traumatologie, et la chirurgie infantile. Les spécialistes en cardiologie, en médecine interne et en dermatologie se rendront eux dans la wilaya déléguée d'Ain Guezem (500 kms du chef-lieu de Tamanrasset), alors que les pédiatres et les spécialistes en ophtalmologie exerceront eux à In Salah (900 kms du chef-lieu de Tamanrasset), a-t-on précisé de même source. "La répartition des spécialités sur les trois sites a été arrêtée selon la demande exprimée localement et parfois dictée par le service assuré, comme c'est le cas pour la chirurgie qui ne peut être pratiquée en dehors de l'EPH de Tamanrasset, seul établissement dans la région équipé de blocs opératoires" est-il ajouté.



## CONSEIL DES MINISTRES: Adoption du projet de loi de finances pour l'exercice 2020

Le Conseil des ministres a adopté, lors d'une réunion présidée dimanche, par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le projet de loi de finances pour l'exercice 2020 (PLF 2020) consacrant «le retour au processus budgétaire marqué par la rigueur» à travers la rationalisation et l'assainissement des ressources financières.

Le projet de loi de finances (pour l'exercice 2020) a été élaboré dans le cadre du retour au processus budgétaire marqué par la rigueur consacrant la rationalisation et l'assainissement des ressources financières pour préserver les grands équilibres financiers et un taux d'inflation réduit, sans remise en cause du caractère social de l'Etat et des secteurs dits prioritaires, à leur tête l'éducation nationale et la santé, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, mettant l'accent sur le soutien public en faveur des différentes catégories sociales en vue de préserver leur pouvoir d'achat, en veillant parallèlement au maintien d'un taux de croissance à même de sauvegarder l'activité économique et les postes d'emploi, et qui devrait s'établir en 2020 autour de 1,8% du Produit intérieur brut (PIB).

Intervenant au terme du Conseil, M. Bensalah a affirmé que les prévisions budgétaires au titre de la loi de Finance 2020 «maintiennent à un niveau élevé l'effort de l'Etat en matière de politique sociale, se félicitant de l'adéquation des mesures proposées aux efforts de rationalisation des dépenses publiques et de rétablissement des grands équilibres macroéconomiques, notamment celles visant la simplification des procédures d'imposition, l'amélioration des recettes fiscales, la maîtrise de l'importation de biens et services, la promotion de l'investissement, l'encadrement du financement étranger, la préservation de l'environnement, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement de l'économie numérique.

Le chef de l'Etat a estimé impératif pour le Gouvernement, au regard des difficultés économiques que vit le pays, de «poursuivre les réformes initiées afin de rétablir les grands équilibres macroéconomiques, libérer l'initiative, encourager l'investissement, booster l'activité économique productive et améliorer l'offre des marchandises et de services».

Le chef de l'Etat a souligné également la nécessité de «prendre toutes les mesures adéquates qu'exigent nos échanges avec l'extérieur en vue de préserver nos ressources externes et garantir, partant, l'indépendance et la souveraineté des décisions économiques et politiques en toute circonstance».

Cet objectif ne saurait être atteint qu'à travers le développement et la diversification de nos exportations en biens et en services, qu'il convient de promouvoir et d'encourager, a assuré le chef de l'Etat.

En chiffres, le texte présenté devant le Conseil par le ministre des Finances, Mohamed Loukal, fait état de recettes prévisionnelles de l'ordre de 6.239,7 milliards de Dinars, soit une baisse de 7,7% par rapport à 2019, en raison de la baisse de la fiscalité pétrolière, qui devrait s'élever à 2200,3 milliards de Dinars contre



2.714,5 milliards de Dinars en 2019.

Cependant, les recettes fiscales ordinaires devront connaître une hausse relative de 8,6% pour atteindre quelque 4.039 milliards DA, en raison de la mise en œuvre des nouvelles mesures décidées par le Gouvernement en matière de recouvrement de tous les droits et recettes de l'Etat, en impôts, taxes et baux.

S'agissant des dépenses publiques, les budgets de fonctionnement et d'équipement, au titre de l'exercice 2020, sont estimés à 7.773 milliards DA, soit une baisse de -9,2% par rapport à 2019.

Le budget de fonctionnement prévu s'élèvera à 4.893 milliard DA pour la prise en charge, notamment des dépenses courantes et des dépenses incompressibles, à l'instar des salaires, des charges de la Sécurité sociale et celles relatives au bon fonctionnement des structures publiques et à la prise en charge des besoins sociaux.

Afin de renforcer l'élément humain, particulièrement dans les secteurs vitaux, le PLF 2020 prévoit la consécration de 33.118 postes budgétaires notamment au profit de l'Education nationale avec 9.772 postes, l'Enseignement supérieur avec 7.475 postes et la Santé avec 4.100 postes.

Quant au budget d'équipement, les prévisions pour cette année interviennent dans un contexte de réformes structurelles de maîtrise et de rationalisation des dépenses publiques.

Les dépenses d'équipement avoisineront les 2.879 milliards de Dinars, dont 1.290 milliards de Dinars au titre de nouveau programme et 279,6 milliards DA dans le cadre de la réévaluation de programmes et équipements en cours de réalisation.

En matières de transferts sociaux, un montant de 1.798 milliards de Dinars a été consacré au titre d'aides aux ménages, notamment pour le logement et les produits de large consommation, à l'instar du lait et du blé.

Compte tenu de ces niveaux de recettes et de dépenses budgétaires, le solde global du trésor

se situera autour de -2.386,6 milliards de Dinars. La couverture des besoins de financement, s'élevant à -2.010,6 milliard de dinars, sera assurée en recourant aux «ressources internes ordinaires». S'agissant des principales dispositions législatives et fiscales prévues dans le PLF 2020, elles visent à rationaliser les dépenses de fonctionnement des services et administrations publiques, promouvoir la numérisation, renforcer l'attractivité de l'économie nationale, et améliorer le climat des affaires, notamment au profit des start-up et jeunes entreprises ainsi que les investissements réalisés dans le Sud.

Il s'agira également de la diversification et l'élargissement des sources de financement de l'économie nationale, la rationalisation des importations, le raffermissement de la solidarité nationale entre les différentes franges de la société, la préservation de l'environnement et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en sus de l'amélioration des recettes ordinaires du budget de l'Etat voire la simplification les procédures fiscales et douanières et la lutte contre l'évasion fiscale.

Pour ce faire, les nouvelles dispositions législatives et fiscales prévoient la mise en place de mesures de facilitation et d'incitation fiscales au profit des start-up activant dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies, et leur exonération de l'impôt sur les bénéfices et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), en vue de leur accompagnement en phase de lancement et leur développement par la suite.

Le Gouvernement propose également la création de quatre (4) types de zones économiques au niveau national, qui seront des incubatrices de start-up et autres investissements avec des avantages financiers et fiscaux incitatifs.

Ces zones englobent les domaines du développement des zones frontalières au Sud, la promotion des technologies de pointe, la promotion du com-

merce logistique et tertiaire, et le développement des zones industrielles intégrées.

### Un système fiscal spécial aux hydrocarbures séparé des lois de finances

Dans l'objectif de rationaliser les dépenses publiques, la gestion et l'exploitation des structures publiques de proximité ont été confiées aux jeunes entreprises et jeunes porteurs de projets et d'idées, dans le cadre des délégations du Service public et conformément au cahier des charges. Le PLF veille, par ailleurs, à l'amélioration du climat des affaires et de l'attractivité de l'économie nationale à travers la levée des entraves relevées dans le cadre de la règle 49/51 %, pour les investissements étrangers en Algérie, notamment en ce qui concerne les secteurs «non stratégiques».

Pour diversification les ressources de financement de l'économie, le texte du projet de loi propose un éventuel recours, de manière sélective, au financement extérieur auprès d'institutions financières internationales de développement pour financer «les projets économiques structurels et rentables».

De même qu'il autorise les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion, de moteur essence, de moins de trois (3) ans, à leurs propres frais, moyennant paiement des droits et taxes légaux, dans le respect des normes de protection de l'environnement.

Le texte prévoit également l'élargissement de la base d'imposition, à travers le renforcement des impôts et taxes sur la fortune et les biens.

Dans un autre contexte, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi organique modifiant la loi organique N 18-15 du 02 septembre 2018 relative aux lois de finances.

L'amendement proposé porte sur les dispositions de l'article 18 de cette loi organique, devant entrer en vigueur à partir de 2023 à l'effet de consolider la stabilité du système fiscal dans le secteur des hydrocarbures, et ce en adéquation avec les réformes

prévues dans ce domaine. La législation relative aux hydrocarbures aura, à travers cet amendement, son propre système fiscal, exception faite aux exonérations fiscales qui demeurent du ressort exclusif des lois de Finances annuelles.

### Validation du projet de loi portant Règlement budgétaire pour l'exercice 2017

Le Conseil des ministres a adopté, par ailleurs, le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2017, à travers un exposé présenté par le ministre des Finances faisant ressortir les résultats financiers de l'exercice en question ainsi que le cadre économique général dans lequel cette loi a été élaborée et mise en œuvre.

Le texte, initiée en application de la Constitution, intervient dans le cadre de la consécration du principe de transparence et du renforcement du contrôle de l'action du Gouvernement par le pouvoir législatif. L'année 2017 a été marquée par la baisse du niveau des ressources financières de l'Etat suite à un important recul des produits énergétiques au niveau international, le prix moyen du baril brut algérien s'étant situé autour de 53,93 USD. Il ressort de ce projet de loi que le montant global des recettes réalisées s'élève à 6.072 milliards DA, dont 3.945 milliards de Dinars de fiscalité pétrolière. Au titre des dépenses du budget général de l'Etat, les résultats sont arrêtés à 6.767 milliards de Dinars, dont 4.497 milliards de Dinars pour le fonctionnement (66,46%) et 2.270 milliards de Dinars pour l'équipement (33,54%). En dépit de la conjoncture financière difficile ayant marquée sa mise en œuvre, le budget public pour l'exercice 2017 a vu la poursuite des efforts de l'Etat pour le développement. Le taux de croissance économique a atteint 1,4 % et celui de l'inflation 5,59 %, alors que les recettes en devise, en clôture d'exercice, se sont élevées à 97,33 milliards USD contre 114,14 milliards USD fin 2016.

## CONSEIL DES MINISTRES :

**Bensalah : l'Etat soucieux de rationaliser l'exploitation des ressources et richesses souterraines nationales**

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a réaffirmé, hier, le souci de l'Etat d'exploiter de manière "rationnelle et intelligente" les ressources et richesses souterraines nationales au service du développement durable et de préserver le caractère social de l'Etat.

Dans une allocution à l'ouverture de la réunion du Conseil des ministres, M. Bensalah a précisé que les projets de textes soumis au conseil, notamment le Projet de loi de Finances (PLF-2020) et le Projet de loi sur les hydrocarbures, "prévoient des mesures audacieuses dans un contexte national et international difficile, à travers lesquelles l'Etat vise à créer une nouvelle dynamique à même de consolider les capacités de notre économie nationale et d'améliorer notre système social sur des bases saines et viables, par la rationalisation des dépenses publiques, la réduction du déficit budgétaire, la mise en place de mécanismes incitatifs pour le développement des régions du Sud et des Hauts Plateaux, l'amélioration de leur attractivité, la création d'emplois et l'encouragement des investissements nationaux et étrangers par la création d'un climat propice", soulignant qu'"il importe de saluer et de mettre en évidence tous ces efforts".

Dans ce cadre, le chef de l'Etat a réaffirmé le souci de l'Etat d'exploiter de manière "rationnelle et intelligente" les ressources et richesses souterraines nationales au service du développement durable et de préserver le caractère social de l'Etat, autant d'objectifs nobles que les institutions de l'Etat œuvrent à atteindre, à travers les nouvelles mesures contenues dans le projet de loi des finances (PLF-2020), notamment la proposition portant abrogation de la règle 51/49 % pour les secteurs non stratégiques, l'ouverture prochaine des financements extérieurs en faveur des projets rentables prioritaires, dans le cadre d'une approche de développement étudiée visant à réaliser les équilibres, insuffler la dynamique de croissance économique et améliorer l'image de l'Algérie en tant que destination d'in-

vestissement". "Vu l'intérêt qu'accorde l'Etat à la protection de l'environnement et à la consommation rationnelle de l'énergie, il était tout à fait naturel d'introduire des changements dans ces deux domaines dans le cadre du projet de budget 2020, des changements qui permettront, outre la création de nouvelles ressources au profit Trésor, le développement d'une prise de conscience collective pour mettre fin au gaspillage et à la consommation irrationnelle de l'énergie, mais aussi pour promouvoir la culture de l'environnementale au sein des entreprises économiques et parmi les membres de la société, en général", a précisé M. Bensalah.

"En dépit des pressions imposées au budget, l'Etat maintiendra, dans le cadre de la loi de finances 2020, les dépenses incompressibles, tels les transferts sociaux, les salaires, les charges de la sécurité sociale et celles liées au bon fonctionnement des institutions publiques, ainsi que la prise en charge des besoins sociaux des catégories vulnérables", a-t-il ajouté.

L'occasion était pour le chef de l'Etat de souligner que la nouvelle loi sur les hydrocarbures "permettra de procéder à des réformes profondes dans le secteur de l'énergie pour être au diapason des derniers développements survenus dans ce domaine aux niveaux national et international et réunir les conditions nécessaires à la concrétisation du plan de développement de la compagnie Sonatrach, à même de lui permettre de relever les défis, couvrir les besoins du pays en hydrocarbures et continuer à renforcer sa place parmi les compagnies pétrolières et gazières de renommée mondiale".

Concernant l'élection présidentielle du 12 décembre, M. Bensalah a rappelé l'installation de l'Autorité nationale indépendante des élec-



tions (ANIE), "une des revendications populaires pressantes relevées dans le rapport de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM)", soulignant qu'"elle accomplit aujourd'hui son travail en toutes libertés et indépendance".

Il a souligné que "des instructions ont été données aux pouvoirs publics pour le transfert vers cette Autorité de toutes les prérogatives de l'administration publique en matière électorale, un développement inédit dans l'histoire de notre pays qui s'inscrit dans le processus fondateur pour l'édification d'un système électoral transparent qui traduit la volonté sincère de l'Etat, son engagement de neutralité et son attachement profond à assurer la régularité de la prochaine échéance électorale dans toutes ses phases". "Il ressort du bilan enregistré à ce jour qu'en dépit des entraves, l'Etat a honoré ses engagements et n'a, à aucun moment, dévié de sa démarche sincère visant à permettre à notre peuple de choisir, librement et souverainement, le président de la République", a-t-il ajouté, précisant que "l'Etat est aujourd'hui résolu ment

engagé dans la sécurisation du processus de l'élection présidentielle dans toutes les régions du pays afin que les citoyens puissent exercer leur droit de choisir un président jouissant de toute la légitimité qui lui permet de concrétiser l'aspiration profonde au changement, répondre aux revendications populaires légitimes et opérer les profondes réformes escomptées dont notre pays a grandement besoin".

"Cette démarche n'aurait pu se concrétiser sans la mobilisation et la persévérance de toutes les institutions de l'Etat, notamment l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN).

Je tiens ici à saluer son haut commandement et lui exprimer ma gratitude pour son attachement à la voie constitutionnelle, son engagement en faveur de la préservation des institutions de l'Etat et son souci d'accompagner notre peuple dans cette étape décisive de son histoire et de protéger la sécurité et l'intégrité territoriale de notre pays face à toutes les tentatives visant à le déstabiliser et à

semer la division et la discorde entre ses enfants", a affirmé M. Bensalah.

Le chef de l'Etat a relevé "l'adhésion du peuple algérien à cette démarche nationale qui témoigne de sa maturité politique et de sa profonde compréhension des défis intérieurs majeurs, notamment en matière économique et sociale, ainsi que des menaces qui guettent notre sécurité nationale dans un environnement régional et international complexe".

Enfin, le chef de l'Etat a appelé les citoyens à "mettre de côté tous les calculs étroits et à se mobiliser pour faire aboutir cette élection décisive prévue le 12 décembre afin de choisir en toute liberté et souveraineté le président qui prendra les rênes du pays". Dans ce contexte, M. Bensalah s'est dit confiant que "les Algériens sont conscients des priorités de cette conjoncture décisive que traverse le pays" et qu'"ils sauront contraindre ceux qui refusent de se conformer aux règles de la démocratie et aux résultats des urnes qui consacrent la volonté du peuple, source de tout pouvoir".

**Le Conseil des ministres adopte le projet de loi sur les hydrocarbures**

Le Conseil des ministres, réuni hier sous la présidence du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a adopté le projet de loi sur les hydrocarbures portant les nouvelles dispositions permettant de renforcer le rôle économique, financier et technique de la Sonatrach, a indiqué un communiqué du Conseil.

«La révision du régime juridique des hydrocarbures, notamment en matière contractuelle et fiscale, est devenue un impératif au vu des développements enregistrés dans le domaine aussi bien au niveau intérieur qu'extérieur, avec la baisse du volume de production et l'augmentation croissante de la consommation nationale. En effet, le maintien du régime juridique actuel nous mettra en situation de déficit structurel entre l'offre et la demande nationales à compter de 2025», a précisé le communiqué.

A ce titre, le communiqué a ajouté que «les nouvelles dispositions permettront de renforcer le rôle économique, financier et technique de la Sonatrach, étant la seule partie nationale signataire des contrats pétroliers avec les investisseurs, et d'affirmer son monopole sur l'activité de transport par canalisations».

Le projet prévoit également le maintien de la règle 49/51 pour l'ensemble des contrats, les richesses nationales étant propriété de la collectivité nationale qu'il convient d'exploiter à son profit, de façon optimale. Ce projet de loi, qui élargira les opérations

d'exploitation offshore, accorde «un grand intérêt» aux volets de la santé, de la sécurité et de l'environnement dans le cadre du «respect» des principes du développement durable.

La révision juridique du régime des hydrocarbures dans notre pays vise essentiellement, selon la même source, à «renouer avec l'attractivité du domaine minier national à la lumière d'une situation internationale marquée par une rude concurrence, attirer les sociétés étrangères qui détiennent des technologies de pointe et les financements nécessaires au développement des ressources naturelles en hydrocarbures».

Cette révision a pour objectif, aussi, de «partager les risques liés aux opérations de prospection qu'assument seule la Sonatrach actuellement», de renouveler les réserves de notre pays et de relancer les activités de production, ce qui contribuera à la préservation de notre sécurité énergétique et à la poursuite de la concrétisation des projets de développement économique.

**Attachement constant à la préservation de la souveraineté de l'Etat**

Au terme de l'examen et l'adoption de ces projets de lois, le chef de l'Etat est intervenu pour rappeler qu'"est impératif que la politique nationale dans le domaine des hydrocarbures demeure marquée par l'attachement constant à la préservation de la souveraineté de l'Etat sur ces ressources.

«Il est nécessaire que les profondes réformes opérées dans le secteur des hydrocarbures pour s'adapter à la réalité économique et aux exigences du marché international se poursuivent pour tirer profit des ressources du secteur et les consacrer au service du développement socioéconomique du pays», a ajouté le chef de l'Etat.

«Pléinement consciente de ses ressources financières et moyens technologiques limités, l'Algérie doit s'atteler encore à la promotion du partenariat en tant qu'option stratégique dans sa politique énergétique, tel qu'il ressort de la loi N 86-14 du 27 août 1986, la loi N 91-11 du 27 avril 1991 et la loi N 05-07 du 28 avril 2005», a-t-il poursuivi.

Le chef de l'Etat a précisé concernant le projet de loi sur les hydrocarbures, qu'"s'inscrit dans ce contexte en ce sens qu'il prévoit des conditions et règles de partenariat à même de garantir le rendement des investissements», ajoutant que «ce texte permet de préserver les intérêts de l'Etat et des opérateurs publics, et que partant, le Gouvernement et les opérateurs du secteur sont appelés à redoubler d'efforts pour concrétiser tous les objectifs escomptés de cette loi et mettre en place les mécanismes pratiques pour sa mise en œuvre, après son adoption par le Parlement».

Le Conseil des ministres a, par la suite, adopté des projets de décrets présidentiels relatifs au secteur, présentés par le ministre de l'Energie. Il s'agit, là, de cinq (05) projets

de décrets présidentiels portant approbation d'avenants de contrats de recherche et d'exploitation des hydrocarbures au profit de la compagnie nationale Sonatrach et de ses partenaires, conformément aux dispositions de la loi N 05-07 du 28 avril 2005 modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures. Le premier décret porte approbation d'un contrat entre la Sonatrach et les sociétés «B.T.T exploration production public company limited» et «KNOC limited». Le deuxième décret porte approbation d'un avenant entre Sonatrach et «PETROCELTIC Ain Tsila LTD» et «ENEL Global Trading Spa» pour l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé «Isarene». Le troisième décret porte approbation d'un avenant entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures «ALNAFT» et Sonatrach pour l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé «Djebel Bissa».

Quant au quatrième décret, il porte approbation d'avenants entre ALNAFT et la Sonatrach pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures.

Le cinquième décret porte approbation d'un avenant entre Sonatrach et les sociétés «Compania española de Petroleos S.A.U (CEPSA)» et «Cepsa Algérie S.L.» pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides sur le périmètres dénommé «Rhourde Yacoub».

## CONSEIL DES MINISTRES :

## Gaïd Salah présente un exposé sur le projet de loi relatif au statut général des personnels militaires

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présenté, hier, lors du Conseil des ministres, un exposé sur le projet de loi relatif au statut général des personnels militaires.

"Permettez-moi de vous exprimer mon profond respect et considération à l'occasion de la tenue de ce Conseil des ministres, sous votre présidence, en vue de l'adoption des projets de lois importantes pour notre pays.

Je vous présente également mes plus vifs remerciements pour la célérité quant à l'examen et l'adoption du projet de loi complétant l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires, et de vous exposer les motifs ayant prévalu à l'élaboration de ce projet", a indiqué Gaïd Salah lors d'une intervention au Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

A cette occasion, le vice-ministre de la Défense nationale a évoqué l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires qui "impose, dans son article 45, au militaire, après avoir été remis à la vie civile, certaines obligations du secret professionnel de réserve et de retenue".

"Ces obligations sont justifiées par le fait que le mili-

taire admis à cesser définitivement son activité est versé dans la réserve et mis en position de disponibilité pendant une période de cinq (5) années, en application des articles 1er et 3 de l'ordonnance 76-110 du 9 décembre 1976 portant obligations militaires des citoyens algériens", a-t-il précisé.

Dans cette position, le militaire "reste à la disposition de l'ANP pour une période de cinq (5) années, durant laquelle il peut être rappelé à tout moment", a ajouté le chef d'Etat-major de l'ANP.

Pendant toute la durée de leur disponibilité, a expliqué Gaïd Salah, "les officiers de réserve restent soumis au statut prévu par l'ordonnance 76-112 du 9 décembre 1976, modifiée et complétée, portant statut des officiers de réserve qui, dans son article 15 bis, dispose que le militaire de carrière admis à cesser définitivement son activité au sein de l'armée et versé dans la réserve, exerce librement les droits et libertés que lui confèrent les lois de la République, tout en le soumettant à un devoir de retenue et de réserve".

A cet effet, "l'état de militaire versé dans la réserve de l'ANP, en position de disponibilité, reste incompatible avec toute activité politique ou fonction élective publique", a-t-il mentionné.

Par ailleurs, "l'exercice d'une activité politique partisane ou la candidature à une fonction élective publique se traduisent tous les deux par des déclarations et des débats libres susceptibles d'attenter aussi bien au devoir de retenue et de réserve tel qu'édicté par le statut des militaires réservistes, qu'à l'obligation de préserver les secrets dont le candidat a eu connaissance dans le cadre ou à l'occasion de l'exercice de ses activités au sein de l'institution militaire", a-t-il précisé. Pour ces raisons, note le Général de corps d'Armée, "il devient impératif de prévoir une restriction aux militaires, admis à cesser définitivement leurs activités et versés dans la réserve, aux fins de ne pas pou-



voir exercer une activité politique partisane ou se porter candidat à une fonction élective publique".

"C'est à ce titre qu'il est proposé dans le strict respect de la loi organique 16-10 du 25 août 2016, modifiée et complétée, relative au régime électoral, notamment ses articles 81, 83 et 91, de compléter les dispositions de l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006 susprécitée, par un article 30 bis qui interdit, pour une durée de cinq années, au militaire admis à cesser définitivement son activité au sein des rangs de l'ANP, d'exercer une activité partisane ou de se porter candidat à une fonction publique élective", conclut le vice-ministre de la Défense nationale.

## Adoption du projet de loi complétant l'ordonnance portant Statut général des personnels militaires

Le Conseil des ministres réuni, hier, sous la présidence du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a adopté un projet de loi complétant l'Ordonnance N° 02-06 du 28 février 2006 portant Statut général des personnels militaires, présenté par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Cet amendement « vise à la mise en conformité des dispositions du Statut général des personnels militaires et la loi organique n° 10-16 du 25

août 2016 relative au Régime électoral, amendée et complétée, en faisant obligation au militaire en activité de service admis à cesser définitivement de servir dans les rangs de l'ANP de s'abstenir, pour une période de cinq (05) années à compter de la date d'effet de la cessation d'activité, d'exercer toute activité politique partisane ou de se porter candidat à une quelconque fonction politique élective». L'objectif étant d'«empêcher» toute atteinte à l'honneur et au respect des institutions de l'Etat ainsi qu'à l'image de marque de l'institution militaire, en ce sens que le militaire en activité de service

admis à cesser définitivement de servir est placé, pour une durée fixée à cinq (05) années, en disponibilité ce qui le met à la disposition de l'ANP qui peut le rappeler à tout moment, conformément aux dispositions des articles 1 et 3 de l'ordonnance n° 76-110 du 09 décembre 1976 portant obligations militaires des citoyens algériens. Ainsi, la situation du militaire réserviste de l'ANP demeure, pendant toute la durée de cette condition juridique, «contraire à toute activité politique partisane ou candidature à une fonction publique élective», précise le communiqué.

## Le Conseil des ministres adopte le projet de loi portant amendement du Code de procédure pénale

Le Conseil des ministres réuni, hier, sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a adopté le projet de loi amendement l'Ordonnance n° 66-155 du 08 juin 1966 portant Code de Procédure pénale, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghamati.

Initié dans le cadre du «renforcement» du système législatif de lutte contre la corruption et toutes les formes de criminalité, cet amendement abroge toutes les dispositions ayant eu un impact négatif sur la mise en mouvement de l'action pu-

blique et celles constituant des entraves à l'action de la police judiciaire, notamment dans les affaires de corruption et de dilapidation du denier public», indique un communiqué de la Présidence de la République.

Ce nouveau texte annule la condition de la plainte préalable des organes sociaux de l'entreprise pour la mise en mouvement de l'action publique à l'encontre des dirigeants des entreprises publiques économiques, dont l'Etat détient la totalité des capitaux ou à capitaux mixtes, et ce «en renforcement de la protection des deniers publics

et de la lutte contre le crime financier tout en maintenant la protection juridique aux dirigeants de ces entreprises en vertu du code de Procédure pénale».

Ces amendements permettront aux officiers de la police judiciaire d'exercer leurs missions «sans la condition d'habilitation préalable du procureur général compétent.

Ils élargissent également les prérogatives de recherche et d'investigation aux officiers de la Police judiciaire dans toutes les affaires prévues par la législation pénale nationale», ajoute le communiqué.

Le chef de l'Etat s'est félicité de «la pertinence des amendements introduits et qui sont à même de lever les entraves à l'action de la Police judiciaire en matière de lutte contre la corruption et l'atteinte au denier public».

M. Bensalah a mis en avant «la responsabilité» des juridictions compétentes quant «au strict respect» des dispositions y afférentes prévues dans la Constitution et la Loi et relatives à l'exercice des activités de la Police judiciaire afin de pouvoir «consolider» les fondements de l'Etat de droit et «la protection» de la société et des libertés.

## PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES: Des citoyens appellent au retrait du texte

Des citoyens se sont rassemblés hier dans quelques wilayas du pays contre le projet de loi sur les hydrocarbures, exigeant le retrait du texte, avant même sa discussion en Conseil des ministres.

A Alger, un rassemblement pacifique s'est tenu près du siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) durant lequel des appels au retrait du projet de loi ont été lancés au moment où des rassemblements similaires ont eu lieu dans d'autres wilayas du pays à l'instar de Ouargla (Sud-est) Béjaïa (Centre-est) et Bordj Bou-Arreridj notamment.

Le projet de loi sur les hydrocarbures, qui n'avait pas été rendu public, a été adopté hier en Conseil des ministres.

Il sera soumis incessamment pour adoption par les deux chambres du Parlement.

"La révision du régime juridique des hydrocarbures, notamment en matière contractuelle et fiscale, est devenue un impératif au vu des développements enregistrés dans le domaine aussi bien au niveau intérieur qu'extérieur, avec la baisse du volume de production et l'augmentation croissante de la consommation nationale.

En effet, le maintien du régime juridique actuel nous mettra en situation de déficit structurel entre l'offre et la demande nationale à compter de 2025", a précisé le communiqué du Conseil des ministres.

A ce titre, le communiqué a ajouté que "les nouvelles dispositions permettront de renforcer le rôle économique, financier et technique de la Sonatrach, étant la seule partie nationale signataire des contrats pétroliers avec les investisseurs, et d'affirmer son monopole sur l'activité de transport par canalisation".

Le projet prévoit également le maintien de la règle 49/51 pour l'ensemble des contrats, les richesses nationales étant propriété de la collectivité nationale qu'il convient d'exploiter à son profit, de façon optimale.

Défendant le projet de loi, un haut responsable au ministère de l'Energie, Mustapha Hanifi a indiqué hier que l'Algérie se doit de réaliser de nouvelles découvertes de pétrole et de gaz pour assurer sa sécurité énergétique et ses revenus, notamment à travers le partenariat étranger.

"Nous avons besoin de découvrir plus de pétrole et de gaz pour assurer la sécurité énergétique du pays et ses revenus", a fait savoir le directeur général des hydrocarbures au ministère, lors de son passage au forum du quotidien El Moudjahid.

Commentant le contenu du projet de loi sur les hydrocarbures, M. Hanifi a fait savoir que l'architecture fiscale (de la loi en vigueur) "n'a pas été modifiée", alors que le système fiscal en soi a été "simplifié" et rendu "plus incitatif".

"Le régime fiscal actuel ne permet pas à la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, de faire de nouvelles découvertes", a-t-il soutenu, ajoutant qu'un chapitre a été introduit dans ce projet de loi pour une "plus grande intégration nationale à travers la participation des entreprises et des compétences locales".

## INDUSTRIE - AGRICULTURE: Irrigation: une filiale du groupe IMETAL lance des produits innovants

L'Entreprise Nationale de Tubes et Transformation de Produits Plats (ANABIB), filiale du groupe IMETAL vient de lancer des produits modernes et innovants en matière d'irrigation, a-t-elle indiqué samedi dans un communiqué.

Ces produits, présentés lors du Salon international de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Agroéquipement (SIPSA-Filaha 2019), tenu du 7 au 10 octobre en cours à Alger, portent sur un pivot d'irrigation, pouvant fonctionner à l'énergie photovoltaïque et doté d'une commande à distance pour la télégestion ainsi que sur un module d'une serre Multi-chapelle, en tant que prototype d'un produit «made in Algeria», précise Anabib.

Ces deux produits modernes ont été développés par l'unité IRRAGRIS, sise à Bordj-Bou-Aridj, spécialisée dans les produits d'irrigation et de plasticulture, selon la même source qui souligne que l'utilisation de l'énergie solaire a été développée en partenariat avec l'Unité de Développement des Équipements solaires UDES/CDER, à travers un prototype d'un kit photovoltaïque pouvant faire fonctionner, à titre d'essai, un pivot de 4 hectares pour une durée de 4 heures. A partir de 2020, Anabib «sera à même de présenter une solution complète de sa gamme pour tous ses clients, notamment dans le Sud du pays, en remplacement des autres solutions onéreuses», annonce l'entreprise. Anabib a également présenté, lors du même salon, une palette de semi-produits liés à l'irrigation, fabriqués localement alors qu'ils étaient entièrement importés auparavant. Cette production locale a ainsi permis un gain en devises de quelque 200.000 d'euros en 2019, s'est réjoui l'entreprise en rappelant que cet effort technologique «s'inscrivait parfaitement dans la démarche de l'Etat visant à réduire la facture des importations, à travers l'encouragement de l'intégration industrielle locale». La serre multi-chapelle, qui sera fabriquée en Algérie grâce à un partenariat avec une société espagnole, leader international en la matière, a été en outre présentée lors de la Sipsa-Filaha.

Lors de sa visite au salon, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a salué l'initiative d'Anabib ayant permis de rassembler les secteurs de l'Industrie, de l'Agriculture et de la Recherche autour de projets innovants et de recherche appliquée au service des agriculteurs», indique l'entreprise dans son communiqué.

## SELON L'ONS Baisse des prix à l'exportation et à l'importation de marchandises durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019

Les prix de marchandises à l'exportation et à l'importation de l'Algérie ont baissé de -1,3% durant le premier semestre 2019, en comparaison avec la même période de l'année 2018, a-t-on appris dimanche auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Le recul de l'Indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation de marchandises (prix à l'exportation), s'explique, essentiellement, par une baisse de (-1,7%) des prix des hydrocarbures, et ce malgré une hausse de (+6,5%) des prix des produits exportés hors hydrocarbures (PHH) durant la même période.

Mais cette amélioration des prix des exportations des PHH est insuffisante pour influencer sur le niveau général des prix des exportations, a précisé la même source.

Cette évolution globale des prix à l'exportation de marchandises, dominée par les hydrocarbures (93,10% de la valeur globale des exportations algériennes), est due principalement à la baisse des cours internationaux des hydrocarbures, précise une publication de l'ONS sur les IVU du commerce extérieur de marchandises.

Les exportations des PHH ont représenté 6,90% de la valeur globale des exporta-



tions durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours, rappelle-t-on.

Après des hausses appréciables des prix à l'exportation des hydrocarbures avec +33,7% et 6,6% des PHH en 2018, les prix à l'exportations renouent avec la baisse. De janvier à juin 2019, le volume des exportations algériennes a baissé de -8,8%, alors que le volume des importations a connu une relative stagnation, soit (0,4%), ajoute la même source. Après une

hausse de 13,6% au 1<sup>er</sup> semestre 2018, et 11,9% au cours de toute l'année (2018), les prix à l'importation ont reculé de -1,3%, durant les six premiers mois 2019.

Plusieurs groupes de la structure des importations ont causé cette tendance baissière, ils s'agit des huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (-12%), des produits chimiques et produits connexes (-9%) et les articles manufacturés (-5,6%). La baisse a concerné

aussi les machines et matériels de transport (-3,3%) et les articles manufacturés avec (-0,6%).

Par ailleurs, des hausses des prix à l'importation ont touché les groupes des boissons et tabacs (+25,6%), les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+6,3%), les produits alimentaires (+5,6%) et enfin les matières brutes non comestibles, sauf carburants (+0,5%).

Les exportation de marchandises se sont élevées à 2.122,8 milliards de dinars algériens (DA), au 1<sup>er</sup> semestre 2019, contre 2.358,1 milliards de DA à la même période de l'année dernière, soit une baisse en valeur de près de 10%.

Pour les importations, ils ont atteint 2.634,7 milliards de DA au cours des six premiers mois de 2019, contre 2.659,2 milliards de DA durant la même période en 2018, enregistrant ainsi une baisse en valeur de 0,9%, selon l'ONS

## HYDROCARBURES: L'Algérie doit réaliser de nouvelles découvertes pour assurer sa sécurité énergétique

L'Algérie se doit de réaliser de nouvelles découvertes de pétrole et de gaz pour assurer sa sécurité énergétique et ses revenus, notamment à travers le partenariat étranger, a indiqué dimanche à Alger un haut responsable du ministère de l'Énergie.

«Nous avons besoin de découvrir plus de pétrole et de gaz pour assurer la sécurité énergétique du pays et ses revenus», a fait savoir le directeur général des hydrocarbures au ministère, Mustapha Hanifi, lors de son passage au forum du quotidien El Moudjahid.

Pour parvenir à de nouvelles découvertes gazières et pétrolières, il est indispensable, a-t-il insisté, de réviser le cadre juridique régissant les hydrocar-

bures d'où l'intérêt du projet de loi y afférent.

Se voulant plus convaincant, il a indiqué que le profil de production national connaissait une «tendance baissière», sachant que le champ de Hassi R'mel, totalisant la moitié de la production nationale, en est à «son troisième boosting», des techniques consistant à soutenir la production d'un champ pétrolier vieillissant mais pour une durée limitée.

De plus, selon le représentant du ministère, «60% des réserves gazières de l'Algérie sous contrat sont épuisées», même si, a-t-il dit, le pays possède un potentiel «extrêmement important».

«Si nous restons au stade actuel, avec l'accroissement de la consommation

nationale, nous arriverons à l'horizon 2030 avec un bilan gazier déficitaire», a-t-il prévenu, ce qui «conduirait l'Algérie à importer du gaz».

Il est nécessaire de savoir, selon lui, que la durée entre la signature des contrats gazières et l'entrée en production des premiers molécules peut atteindre une dizaine d'années.

Dans ce contexte, M. Hanafi a appelé à agir pour hisser la production pétrolière du pays et à réduire sa consommation à travers notamment la mise en œuvre d'un nouveau cadre juridique capable d'attirer davantage d'investisseurs étrangers.

Concernant le contenu du projet de loi sur les hydrocarbures, il a fait savoir que l'architecture fiscale (de la loi en vigueur) n'a pas été modifiée, alors que le système fiscal en soi a été «simplifié» et rendu «plus incitatif».

«Le régime fiscal actuel ne permet pas à la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, de faire de nouvelles découvertes», a-t-il soutenu, ajoutant qu'un chapitre a été introduit dans ce projet de loi pour une «plus grande intégration nationale à travers la participation des entreprises et des compétences locales».

Pour rappel, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab avait expliqué que ce projet de loi sur les hydrocarbures est le fruit d'étude entamée en 2017, à travers une commission élargie, présidée par le ministre du secteur, et enrichie par des experts et plusieurs compétences nationales.

Il se caractérise, selon M. Arkab, par une «flexibilité» permettant d'attirer des investisseurs étrangers maîtrisant les technologies et ayant les ressources financières suffisantes pour investir en Algérie en partenariat avec Sonatrach.

Il a, à ce propos, rappelé que sur un total de 67 sites d'exploration, objet d'appels d'offres internationaux depuis 2005, il n'a été enregistré à ce jour que 19 offres et 13 contrats signés.

## FINANCES:

## Plus de 17 milliards DA consacrés au dégel de projets dans le Sud et les Hauts-Plateaux

Une enveloppe de plus de 17 milliards de dinars (DA) a été allouée pour lever le gel de certains projets de réalisation et d'équipement des infrastructures hospitalières dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, a annoncé samedi à Alger le ministre des Finances, Mohamed Loukal.

Lors d'une rencontre avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune, de ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, les walis des régions du Sud et des Hauts Plateaux et des représentants du secteur de la Santé des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, M. Loukal a précisé qu'une enveloppe de plus de 17 milliards DA avait été allouée pour lever le gel de certains projets de réalisation et d'équipement des infrastructures hospitalières et sanitaires dans le Sud et les Hauts Plateaux,

ajoutant que d'autres projets d'une valeur de 42 milliards DA avaient été inscrits dans la Loi de finances 2020.

Le ministre a expliqué que sur les 17 milliards DA alloués, 8,7 milliards DA provenaient du Fonds spécial pour le développement du sud et 9,3 milliards DA du Fonds spécial pour le développement des Hauts Plateaux.

Cette enveloppe permettra d'équiper 21 hôpitaux d'une capacité allant de 60 à 120 lits et des établissements hospitaliers spécialisés dans la santé maternelle et infantile d'une capacité de 60 lits, de réaliser des polycliniques et d'acquérir des appareils de dialyse, douze (12) ambulances équipées et quinze (15) cliniques mobiles, a fait savoir M. Loukal.

Le ministre a, en outre, affirmé que ce dégel traduisait «la volonté des pouvoirs publics de relancer des projets de développement local inscrits au profit des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux»,

estimant que cette décision «incite à l'optimisme en ce qu'elle permet de relancer des projets de développement à caractère social d'importance au niveau local».

La décision du Gouvernement de consacrer une enveloppe financière aux régions du Sud et des Hauts Plateaux s'inscrit dans le cadre de la relance des projets et de la poursuite de la prise en charge des besoins de ces régions par le renforcement des infrastructures du secteur de la Santé, a-t-il rappelé.

M. Loukal a, à cet égard, insisté sur l'impératif de mobiliser tous les moyens pour la réalisation des projets inscrits «dans les plus brefs délais».

A cette occasion, les attestations de réalisation des projets, portant le visa du contrôleur financier, ont été remises aux représentants du secteur de la Santé et aux walis des régions du Sud et des Hauts Plateaux.

## TOSYALI ALGÉRIE: Première opération d'exportation de tubes méga-pipeline vers la Belgique

Une opération d'exportation de tubes méga-pipeline vers la Belgique, première du genre en Algérie, est en voie de finalisation par le complexe de sidérurgie «Tosyali», basé à Bethioua (est d'Oran), a-t-on appris dimanche des responsables de l'entreprise de droit algérien.

L'opération consiste à l'exportation de 3.000 tonnes de tube méga-pipeline (tube spirale) en fer de grand format, soit 2.000 mètres linéaires de tubes de diamètre supérieur à 1.300 millimètres et d'une épaisseur de 25 millimètres, selon les explications fournies par les responsables en marge d'une opération de chargement des tubes.

Il s'agit d'une opération pour un marché de 3 millions de dollars à destination de la Belgique.

La marchandise est destinée pour la réalisation d'une infrastructure portuaire et d'un projet d'hydraulique.

Le chargement de la marchandise sur un navire via le port de Mostaganem se poursuit depuis vendredi passé jusqu'à la matinée de mardi prochain, tandis que le transport des tubes d'une longueur de 24 à 25 mètres est assuré par des camions depuis l'unité de production jusqu'au port. Le complexe



Tosyali, qui s'est lancé dans la production des tubes spirales (méga-pipeline) depuis trois mois, a produit 5.000 tonnes jusqu'à présent.

La capacité de production annuelle est de 300.000 tonnes. L'unité de production méga-pipeline, qui représente la troisième phase d'investissement en Algérie par un opérateur turc, qui fabrique ce type de

produit, table sur une production de 100.000 tonnes dans les prochaines années. Elle mise, à ce titre, sur l'évolution de ses activités d'exportation, 10 opérations étant en perspective à partir de 2020 pour l'exportation de 200.000 tonnes. Plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et les USA sont intéressés par ces tubes spirales. Des opérateurs nationaux, activant

dans l'hydraulique et les hydrocarbures notamment, sont «concernés par la projection commerciale de l'entreprise», a-t-on ajouté.

Il est à rappeler que Tosyali avait effectué plusieurs opérations d'exportation du rond à béton vers les USA et le Canada pour un total dépassant les 125.000 tonnes depuis le début de l'année courante.

Une huitième sera réalisée à la fin de cette semaine via le port de Mostaganem.

La valeur de ces exportations est de l'ordre de 120 millions de dollars, a indiqué le directeur du commerce extérieur et du suivi de des investissements de Tosyali, Ramzi Azzi, signalant que le taux d'intégration est en nette progression pour atteindre les 100% avec la réception de la 4e phase du complexe qui sera dédiée à la fabrication des bobines de tôle destinées à l'industrie automobile et de électroménager.

## CHANGE: Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 13 au 19 octobre, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 118,34 DA à l'achat et à 125,56 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 130,39 DA à l'achat et de 138,38 DA à la vente.

A rappeler que sur la semaine dernière (6 au 12 octobre 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 118,55 DA à l'achat et à 125,79 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 129,98 DA à l'achat et de 137,94 DA à la vente. Il y a un mois (la semaine allant du 15 au 21 septembre 2019), la valeur du Dollar était fixée à 118,33 DA à l'achat et à 125,55 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 130,38 DA à l'achat et de 138,36 DA à la vente. Il y a une année (du 14 au 20 octobre 2018), la valeur DOLLAR était fixée à 116,69 DA à l'achat et à 123,81 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 134,66 DA à l'achat et de 142,91 DA à la vente.

### Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 13 au 19 octobre 2019

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	118,34	125,56
1EUR	130,39	138,38
1 CAD	88,88	94,33
1 GBP	144,75	153,63
100 JPY	110,18	116,94
1 SAR	31,55	33,48
1 KWD	389,01	413,16
1 AED	32,22	34,19
100 CHF	11.927,82	12.661,08
100 SEK	1.199,36	1.272,96
100 DKK	1.745,39	1.852,22
100 NOK	1.295,47	1.375,00

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	119,54	125,56
1 EUR	131,72	138,38
1 CAD	89,78	94,33
1 GBP	146,22	153,63
100 JPY	111,30	116,94
100 CHF	12.048,92	12.661,08
100 SEK	1.211,53	1.272,96

## PROJETS: 4 milliards DA pour l'aménagement et l'entretien du réseau routier des communes d'Alger

Une enveloppe financière d'une valeur de 4 milliards Da a été allouée à la réalisation des travaux d'aménagement de routes communales urbaines à travers plusieurs communes de la wilaya d'Alger, a indiqué dimanche le directeur de wilaya des travaux publics, Abderrahmane Rahmani, précisant que les travaux débuteront en novembre prochain.

Dans une déclaration à l'APS, M. Rahmani a indiqué que les services de la wilaya d'Alger ont consacré une enveloppe financière d'une valeur de 4 milliards DA (dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales) pour la réalisation des travaux de 77 opérations d'aménagement et de réhabilitation de routes urbaines et suburbaines à travers 57 communes d'Alger qui débuteront en novembre prochain.

Cette opération a pour objectif de rénover les routes communales, tracer les routes, désenclaver certaines régions et assurer l'entretien de plusieurs axes routiers de wilaya, ajoute-t-on de même source.

Il a rappelé que le wali d'Alger, Abdelkhalik Sayouda avait donné, il y a une semaine, le coup d'envoi de cette opération pilote à la circonscription administrative de Bab El Oued. Cette opération englobe l'aménagement et le bitumage des routes de la circonscription administrative de Bab El Oued sur une distance de 16 km, à travers les communes de la Casbah, Bab El Oued, Oued Koriche, Bologhine et Raïs Hamidou pour rénover les axes dégradés et fluidifier le trafic routier. Ces travaux, qui concernent 30 points au niveau des routes communales de la circonscription administrative, s'étaleront sur 3 mois, selon le responsable qui a appelé les habitants à stationner leurs véhicules loin de ces points pour accélérer la cadence des travaux, réalisés la nuit.

APS

## ANCA: La présidentielle est bénéfique pour la stabilité du pays

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), El Hadj Tahar Boulouneou, s'est félicité dimanche à Oran de la convocation du corps électoral pour la présidentielle le 12 décembre prochain, estimant qu'aller aux urnes pour choisir le président de la République est «bénéfique pour la stabilité nationale».

Lors d'une conférence de presse, M. Boulouneou a estimé que «sans l'élection, la situation peut dégénérer et rendre vulnérable notre jeune économie, au risque de provoquer une inflation, voire un ralentissement de pans entiers de l'économie», soulignant avoir «tenu des rencontres avec de gros commerçants et l'effet psychologique provoqué par les manifestations populaires est pesant». «L'instabilité politique, provoquée par des marches politiques à répétition a fortement perturbé le climat d'affaires, avec tout ce que cela suppose comme répercussions négatives sur le secteur économique et commercial», a-t-il ajouté. «Il y a des signes qui ne trompent pas et qui risquent de porter un

sérieux coup à l'économie nationale, en témoigne la baisse entre 30 et 40 pour cent de l'activité des commerçants», a affirmé El Hadj Tahar Boulouneou, appelant les partis et les personnalités politiques à «trouver une solution rapide pour sortir de l'instabilité politique qui nuit à l'économie nationale».

Une situation, a-t-il dit, ayant «provoqué une attitude plutôt frileuse chez certains investisseurs étrangers, pourtant prêts à s'installer en Algérie, sans parler des opérateurs économiques qui interviennent dans le commerce et la chaîne logistique, notamment les transporteurs, les fournisseurs et les grossistes qui ont réduit leurs activités s'ils n'ont pas carrément baissé rideau».

Le président de l'ANCA a révélé que 3.000 petites et moyennes entreprises (PME) ont cessé leurs activités depuis le début de l'année 2019 et de 50.000 commerçants ont gelé leurs activités à cause de l'instabilité, reconnaissant qu'il est impossible pour l'heure de tracer un quelconque programme économique ou de développement. Par ailleurs, M.

Boulouneou, qui préside l'ANCA depuis le 6 janvier 2016, a annoncé la tenue, le 21 octobre prochain, du congrès national de cette association en son siège à Alger, avec comme ordre du jour une assemblée générale pour élire un nouveau président, outre l'adoption des statuts et du règlement intérieur et un plan d'action. En outre, il a rappelé la participation de l'ANCA dans plusieurs salons spécialisés, ainsi que la rencontre avec plusieurs ministres, à savoir ceux de l'Environnement et des Energies renouvelables, du Commerce et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour la promotion des espaces commerciaux et le développement du réseau de distributions des différentes filières.

La conférence de presse a été animée en présence du chef de la mission commerciale tunisienne à Oran, Rafik Mansouri, et du Directeur général de l'entreprise «Events», Zoubir Ouali, commissaire du 16e Salon international du logement, de l'immobilier, de la construction et des travaux publics, qui se tiendra du 14 au 19 octobre à Oran.

## INVESTISSEMENT: Le FCE soutient fortement la révision de la règle 49/51

La révision de la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie, a été fortement soutenue par les participants aux travaux de la 5ème édition de l'université d'été du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), tenue samedi à Alger.

Lors d'une conférence de presse, tenue en marge de cet événement, le président du FCE M.Sami Agli a assuré que «son organisation plaiderait depuis 2009 pour la révision de cette règle qui freine les investissements étrangers», car, a-t-il dit, «nous considérons que c'est aux partenaires de gérer leur relations et le partage des actions, sauf

lorsqu'il s'agit des secteurs stratégiques, dont la règle reste toujours en vigueur».

Selon le même responsable, le climat économique pour cette conjoncture nécessite, plus que jamais, une réflexion sérieuse en veillant à examiner toutes les alternatives et les solutions idoines pour assurer une relance sûre et durable de l'économie nationale. La levée des contraintes énoncées dans le cadre de la règle 51/49 % devrait améliorer l'attractivité de l'économie nationale, a-t-il encore estimé. Concernant les autres nouvelles propositions du Projet de Loi de Finances 2020, le pre-

mier responsable du FCE a prévenu que toute augmentation d'impôts en ce moment est «un message négatif» pour les investisseurs et pour l'économie nationale d'une manière générale. Quant à l'impôt sur la fortune proposé également dans ce projet de loi, M. Agli a répondu que «le FCE était pour le partage, mais ce partage doit ce faire au moment opportun, car à présent les entreprises vivent des difficultés financières qui ne leur permet même pas de payer leur employés».

Pour lui, «l'économie va mal et aucun secteur n'a été épargné par la crise que traverser le pays».

## JIJEL: Distribution de 623 logements tous segments confondus le 1<sup>er</sup> novembre



Au total, 623 logements tous segments confondus seront distribués le 1er novembre prochain à travers diverses communes de la wilaya de Jijel, a-t-on appris samedi des services locaux du secteur de l'habitat.

Il s'agit de 259 aides destinées à l'habitat rural, 214 logements promotionnels aidés (LPA) réalisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) à l'entrée Est de la wilaya, 70 unités sociales participatives (LSP) construites à la localité Mezghitane à l'ouest du chef-lieu de wilaya, par l'Agence de wilaya de gestion et de promotion urbaine, selon la même source.

Parallèlement, 2.200 logements de la formule location-vente (AADL) seront réceptionnés avant fin 2019, a souligné la même source, faisant part de la distribution en premier lieu de 1.200 unités de ce quota et ce conformément aux engagements donnés au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville durant sa visite septembre dernier dans cette wilaya.

Plus de 500 unités de diverses formules dont 300 logements publics locatifs (LPL), et 240 LPA situés dans la localité d'Ouled Salah à l'ouest de la wilaya seront distribués avant fin 2019, a ajouté la même source, qui a fait part de l'impact de ces opérations dans l'amélioration des conditions de vie des familles concernées.

La wilaya de Jijel a bénéficié durant les deux dernières décennies d'un programme de 74.678 logements tous segments confondus dont 70% ont été achevés et le reste soit en cours de réalisation ou n'a pas été encore lancé en travaux.

## CONSTANTINE: Réception des projets d'aménagement urbain de 4.700 logements publics locatifs

Des projets d'aménagement urbain de 4.700 logements publics locatifs (LPL) réalisés dans deux (2) communes de la wilaya de Constantine ont été réceptionnés, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Les actions entreprises ont touché pas moins de 3.200 unités de ce type de logement situées dans le nouveau pôle urbain d'Ain Nehas relevant de la commune d'El Khroub, tandis que le reste a concerné 1.500 habitations construites à la cité Bekira dans la commune de Hamma Bouziane, a précisé la même source à l'APS.

Lancés au titre de l'exercice 2018, les travaux inscrits dans le cadre du programme quinquennal (2015-2019) ont concerné le raccordement aux réseaux divers (eau potable, électricité, gaz naturel et assainissement), a expliqué la même source.

Les travaux des opérations, confiées à six (6) entreprises spécialisées ont été entièrement achevés, a-t-on souligné à la DUAC.

La concrétisation de ces projets permettra de répondre aux préoccupations des citoyens concernés, d'améliorer leur cadre de vie pour permettre la livraison de ces logements dans les délais précis, ont affirmé les services de la DUAC.

Environ 50.000 logements publics locatifs ont été distribués dans la wilaya de Constantine entre les années 1999 et 2018, ont rappelé les services locaux du secteur de l'habitat.

## OUARGLA: Mise en œuvre prochaine des nouvelles procédures d'emploi

Les nouvelles procédures de recrutement de la main-d'œuvre et le recrutement de la formation par apprentissage seront mises en œuvre, au plus tard, le mois de novembre prochain, ont indiqué samedi les responsables du secteur de l'emploi de la wilaya d'Ouargla.

Retenues pour les wilayas du Sud du pays, ces procédures, prévues dans la circulaire interministérielle du 11 janvier 2017, visant à résoudre le problème du chômage dans la région, d'assurer une gestion ferme et transparente en vue de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi dans les wilayas du Sud, a expliqué le directeur de l'emploi (DE) de la wilaya.

Le contenu de cette circulaire fera, avant sa mise en œuvre effective, l'objet d'une journée d'étude et d'explication à animer prochainement en direction des acteurs du secteur de l'emploi, des entreprises nationales et étrangères activant dans la région et les associations concernées par le volet d'emploi, a fait savoir M. Bouâmama Daki.

S'agissant de la situation de l'emploi dans la wilaya d'Ouargla, le même responsable a indiqué que le secteur a connu une «amélioration» en termes de recrutement par rapport aux années précédentes à la faveur des efforts fournis et l'intérêt que revêt ce volet par les pouvoirs publics. L'augmentation, dernièrement, des offres d'emploi attribués est un indice «positif», en plus des multiples mesures prises telles l'annulation, à hauteur de 50%, de la condition d'expérience professionnelle acquise pour les travailleurs algériens au niveau des entreprises étrangères, a-t-il détaillé.

Il a, à ce titre, indiqué que les examens de sélection prévus pour les offres d'emploi s'effectueront, en avenir, au niveau de deux centres de formation professionnelles à Ouargla



et Touggourt (160 km Nord d'Ouargla), sous la supervision d'une commission composée des représentants du wali, de la direction de l'emploi, de l'inspection de travail, du centre de formation professionnelle, de l'agence d'emploi pour suivre l'opération des examens.

M. Daki a, à cette occasion, mis en avant l'importante mission des agences d'emploi et le perfectionnement de leur fonctionnement et gestion, son omniprésence et la coordination entre les différents acteurs en matière d'emploi pour accompagner les chômeurs.

Pour ce faire, le même responsable a préconisé une nouvelle vision pour les structures d'emploi dans la région qui fonctionnent dans des conditions «défavorables» pour accueillir et orienter les demandeurs d'emploi, à

l'instar de l'agence d'emploi de la commune de Hassi-Messaoud, région d'implantation du plus grand nombre de sociétés nationales et étrangères, pour donner un nouveau souffle aux missions de ces instances.

Plus de 1.000 offres d'emplois émanant des secteurs public et privé, entreprises étrangères et sous-traitantes, ont été attribuées depuis janvier dernier à ce jour dans la wilaya d'Ouargla, a-t-il expliqué.

Il est à noter que les procédures de sélection et de recrutement de la main-d'œuvre et du renforcement de la formation par apprentissage dans les wilayas du Sud du pays, prévues dans la circulaire interministérielle, concernent les wilayas de Béchar, Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Illizi, El-Oued, Biskra, Ouargla, Laghouat et Ghardaïa.

## EL TARF: Collecte de plus de 5 tonnes de déchets en plastique à l'aire de détente de Tonga

Pas moins de cinq (5) tonnes de débris et autres déchets en plastique ont été collectés, vendredi, à l'aire de détente de Tonga, relevant de la commune d'El Kala (El Tarf) dans le cadre d'une campagne de nettoyage de l'environnement, a indiqué samedi, le directeur local du centre d'enfouissement technique (CET).

Saluée par les riverains, cette campagne de salubrité, est inscrite au titre de la campagne nationale

dédiée à l'éradication du plastique, a ajouté M. Salim Nouacer. Tous les moyens dont six (6) agents d'hygiène relevant du CET et 2 camions ont été, a-t-on soutenu de même source, mobilisés pour garantir la réussite de cette action de nettoyage. Plus de 200 sacs en plastique d'ordures ont été collectés par les participants qui représentent la maison de l'environnement, DJs, DTP) à cette campagne de salubrité publique, a également sou-

ligné la même source, signalant que cette quantité de déchets sera acheminée vers le centre d'enfouissement technique (CET) de Ramel Essouk.

La campagne de nettoyage de cet espace de détente où y affluent de nombreux visiteurs, principalement les familles et des sportifs fait suite à une série d'opérations similaires ayant ciblé durant les week-end derniers, la plage Mordjane et divers autres sites relevant de la

commune d'El Kala. Parallèlement à cette campagne visant à débarrasser cet endroit féérique des immondices qui lui portent préjudice, une action de sensibilisation ciblant les élèves des établissements scolaires est menée par des cadres du CET dans le cadre de la protection de l'environnement et de l'ancrage de l'esprit de préservation du milieu naturel de cette wilaya verte, a-t-on conclu de même source.

## SIDI BEL-ABBÈS: Nécessité de réviser les salaires des personnels et professionnels du secteur de l'éducation

Les participants à la rencontre du conseil de wilaya du Syndicat national des corps communs et des ouvriers professionnels de l'éducation nationale ont insisté samedi à Sidi Bel-Abbès sur la révision des salaires des travailleurs du secteur. Le président du Syndicat national, Sid Ali Bahari, a déclaré que «ces travailleurs perçoivent des salaires dérisoires, insuffisants pour subvenir à leurs besoins face au coût de la vie élevé». «Les caté-

gories des corps communs et ouvriers de l'éducation vivent dans des conditions difficiles avec des revenus très bas et une révision des salaires par les pouvoirs du pays est nécessaire», a-t-il ajouté, affirmant que le syndicat œuvre à améliorer leur situation socio-professionnelle.

Le chef du bureau de wilaya du SNCCO-PEN, Noureddine Kinani, a indiqué que l'objectif de cette rencontre est de soulever les préoccupa-

tions et les problèmes des travailleurs concernant la question des salaires, avant d'appeler les pouvoirs publics à prendre en considération ce problème car, a-t-il dit, «ces travailleurs constituent la base du secteur de l'éducation.» La rencontre, initiée par le bureau de wilaya de SNCCO-PEN, s'est déroulée en présence des membres du bureau et des personnels du secteur de l'éducation.

## MOUSTIQUES À TRANSMISSION VIRALE : La formation à «l'alerte précoce» en débat à Alger

La formation à «l'alerte précoce» pour lutter contre les moustiques à transmission virale, dont le moustique tigre, a fait l'objet d'un débat lors d'un atelier international qui s'est ouverte dimanche à Alger, a indiqué le Pr Zoubir Harrat, directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).

S'exprimant en marge d'un atelier international sur la cartographie des maladies à transmissions vectorielles en Algérie, organisé dans le cadre du programme MediLabSecure, le Pr Harrat a précisé que le but de ce cadre d'échanges est d'informer les pays concernés sur l'alerte précoce de lutte contre les moustiques à transmission virale pour qu'ils puissent en prendre les précautions nécessaires.

Tout en précisant qu'il s'agit également d'éviter la transmission du virus d'un pays à un autre, il a fait savoir que le programme MediLabSecure est un projet financé par l'Union européenne (UE) et regroupant 22 pays du bassin méditerranéen, de la Baltique, de la Mer noire et du Sahel avec pour objectif le renforcement des relations entre les laboratoires travaillant dans le domaine de l'entomologie (étude des insectes).

Ceci, a-t-il poursuivi, suppose «le partage d'expériences, la formation, l'expertise, l'accompagnement de certains laboratoires pour la mise en place des techniques ainsi que la création d'un réseau international pour l'alerte précoce des maladies», sachant que l'atelier est marqué par la présence de chercheurs nationaux et étrangers issus de 14 pays.

Il s'agit également, à travers cette rencontre de 5 jours, de «permettre aux apprenants de s'informer comment dresser la carte de



distribution des insectes vecteurs de maladies et de prendre connaissance de la modélisation pour prévenir d'éventuelles dispersions et élargissements de ces derniers», a-t-il détaillé.

Tout en relevant l'actualité marquée par la prévalence du moustique tigre en Algérie, le DG de l'IPA a fait état d'une «certaine panique» manifestée par les citoyens en raison de la nuisance que l'insecte leur occasionne.

Il a également rappelé les multiples actions organisées par l'Institut Pasteur en collaboration avec le ministère de la Santé afin de sensibiliser sur les mesures à prendre pour empêcher la prolifération du moustique.

«Le moustique tigre n'est pas

propre à l'Algérie, il est également signalé en Europe. Au-delà de la gêne qu'il procure, c'est un problème de santé publique, car il est vecteur de maladies virales comme le Chikungunya, le zika, la dengue, etc...», a précisé, de son côté, le Pr Vincent Robert, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement (France).

Pour ce spécialiste, une détection précoce et un suivi des populations permettent de «gérer les premiers cas et, en règle générale, le moustique tigre n'est pas grave et le pourcentage des complications est minime», soulignant que les gîtes de prolifération «ne sont pas toujours accessibles», à l'instar des gouttières et des conduites d'eau enterrées.

## EL-OUED: Plus de 3.800 piqûres enregistrées depuis le début de l'année

Pas moins de 3.873 piqûres de scorpions ont été enregistrées entre janvier et fin septembre derniers dans la wilaya d'El-Oued sans faire heureusement de décès, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Le plus grand nombre des victimes a été signalé au niveau des régions agro-pastorales de Hassi-Khelifa (498 cas), El-Magrane (405), Reguibat (303), Guemmar (298) et Miyeh-Ouensa (261), a-t-on précisé. Selon le Dr. Kamel Dif, du service de la prévention à la DSP, l'absence de cas mortels est le fruit des prestations des services de la santé qui se sont attelés à assurer une bonne prise en



charge médicale des victimes au niveau des établissements hospitaliers et de santé de proximité, en plus de la disponibilité des sérums antivenimeux, ainsi que le rapprochement des prestations de santé du citoyen dans les régions enclavées. Une hausse du nombre de piqûres est relevée en milieu urbain, où ont

été enregistrés 1.975 cas, soit 50% du nombre global des cas piqués de la wilaya.

Le responsable du service de la prévention a imputé cette situation à un problème d'hygiène en milieu urbain, nécessitant l'élaboration d'un programme axé sur la sensibilisation des citoyens sur le nettoie-

ment et la salubrité de leur milieu. La DSP a procédé, à ce titre, à l'organisation de sessions de formation sur la réanimation en direction des praticiens généralistes, notamment ceux exerçant dans les communes éloignées en vue d'une bonne prise en charge des victimes d'envenimation due au scorpion. Ceci, en plus d'un programme arrêté, avec le concours des communes et des associations, pour la sensibilisation dans les quartiers les plus touchés par le fléau, à travers l'exploitation des moyens de communication et l'ancre des règles d'hygiène de l'environnement chez les différentes catégories sociales, selon le même responsable.

## BISKRA: Une femme accouche de quadruplés

Une femme âgée de 24 ans a donné naissance par césarienne, dans la nuit de samedi à dimanche à l'hôpital de Biskra, à des quadruplés. a-t-on appris de sources hospitalières.

Les quadruplés (3 garçons et 1 fille) et leur maman, issue de la

commune de Bordj Ben Azouz, se trouvent dans un état jugé «stable» au service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Zeyouchi Mohamed de Tolga (40km à l'ouest de Biskra), a indiqué à l'APS la même source, précisant qu'il s'agit du premier accouchement de la

jeune femme après 35 semaines de grossesse.

Un staff médical composé d'une gynécologue, de médecins spécialistes et d'infirmiers a été mobilisé pour l'opération d'accouchement qui a duré 2 heures, selon la même source.

## ADRAR: Saisie de plus de 10 kg de kif traité (Sûreté)



Une quantité de 10 kilogrammes de kif traité, conditionnés en 110 plaquettes, ainsi que 12,85 gr de poudre de résine de cannabis, ont été saisis par les services de la sûreté de la wilaya d'Adrar, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution sécuritaire.

L'opération menée en début de cette semaine a donné lieu également à l'arrestation de trois individus (35 à 40 ans), a-t-on précisé.

Agissant sur informations faisant état d'une tentative d'introduction de stupéfiants dans la région à partir de wilayas du Nord du pays, les services de la sûreté ont intercepté deux des mis en cause en flagrant délit et mis la main, lors du contrôle de leur véhicule, sur la marchandise prohibée, avant d'appréhender plus tard leur acolyte. Les mis en cause ont été présentés à la justice.

## ORAN: Démantèlement de deux ateliers secrets de préparation illégal de produits pharmaceutiques

Les services de la police judiciaire de la sûreté d'Oran ont procédé au démantèlement de deux ateliers secrets de préparation de produits pharmaceutiques et de compléments alimentaires sans autorisation, a-t-on appris samedi de ce corps de sécurité. Cette opération de qualité intervient suite à des informations faisant état de la présence de deux laboratoires clandestins de produits pharmaceutiques et d'additifs alimentaires contrefaits, a indiqué le lieutenant de police Touati Mohamed.

Les investigations ont permis d'arrêter le principal mis en cause entraînant de charger une quantité de ces compléments alimentaires de 255 kg, a-t-il fait savoir.

La fouille des deux ateliers a permis la saisie de 14.282 boîtes de lait infantile périmé, 420 petites boîtes de saccharine, 3.235 boîtes de lait Ladimil, 870 boîtes de lait pour enfants, 370 unités de médicaments rouges, 25 sachets de sucre pesant 25 kg par sac et des étiquettes de marques étrangères.

Un montant de 350.000 DA a été saisi en plus de 4.105 euros, deux véhicules et du matériel et des équipements de fabrication de compléments alimentaires étrangers, selon la même source.

## ALGER: 4 blessés dans un accident de la route à El-Harrach

Quatre (4) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, samedi au niveau d'Oued El Harrach, a indiqué un responsable de la Protection civile.

L'accident a eu lieu au niveau de la rocade nord en direction d'Alger, lorsqu'une voiture a chuté du haut du pont d'Oued El Harrach, a indiqué le lieutenant Khaled Ben Khalfallah, chargé de l'information à la Direction de la Protection civile d'Alger, relevant que quatre (4) personnes qui se trouvaient à bord du véhicule ont été blessées dans cet accident.

Relevant qu'aucune perte humaine n'a été enregistrée, la même source a fait savoir que les éléments de la Protection civile sont intervenus pour secourir les blessés avant de les transporter à l'hôpital Salim Zmirli.

Deux (2) camions de pompiers et deux (2) ambulances ont été mobilisés lors de cette opération, a-t-il poursuivi.

## FRANCE: Un cargo s'échoue sur les côtes de l'île de Corse

Un cargo d'environ 90 mètres de long transportant des bobines d'acier, avec sept personnes à bord, s'est échoué dans la nuit de samedi à dimanche sur la côte près des bouches de Bonifacio, haut lieu touristique dans le sud de la Corse, a annoncé la préfecture maritime.

Dimanche vers 03h00 du matin (01h00 GMT), le navire Rhodanus, battant pavillon d'Antigua-et-Barbuda et qui devait pénétrer dans les bouches de Bonifacio, «n'a pas viré à temps et a poursuivi sa route vers la côte en dépit des appels répétés du Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage en Corse» notamment, précise la préfecture maritime dans un communiqué, relayé par des médias.

«Le bâtiment, posé sur le fond, n'a pas de gîte (reste droit, Ndlr) et aucune pollution n'est constatée», ajoute la même source.

Toutefois, «par principe de précaution, des moyens de lutte antipollution, le remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage Abeille Flandre et le bâtiment de soutien, d'assistance et de dépollution Jason, appartiennent de Toulon» (sud-est de la France), ajoute la préfecture.

Des secours italiens sont également sollicités. Un arrêté interdisant la navigation et les activités nautiques dans un rayon de 1.000 mètres autour du navire a été pris, a indiqué la préfecture maritime.

La situation est suivie en coordination avec les autorités italiennes et les autorités terrestres (dont la préfecture de Corse du Sud). «Le navire se trouve en plein milieu des archipels de la réserve naturelle des bouches de Bonifacio dans une zone de protection renforcée très sensible du point de vue environnemental», a souligné le directeur de la réserve, Jean-Michel Culioli, cité par des médias. «Il n'aurait jamais dû se trouver là.

Nous restons très vigilants», a insisté le responsable de la plus grande réserve naturelle de France métropolitaine.

Construit en 1998, le navire transporte «2.650 tonnes de bobines d'acier», a-t-il ajouté. Situées entre la Corse et la Sardaigne, les bouches de Bonifacio s'étendent sur 80.000 hectares.

## BEILIU (CHINE) : Un séisme de magnitude 5,2 frappe la ville

Un séisme de magnitude 5,2 a frappé samedi la ville chinoise Beiliu à Yulin, relevant de la Région autonome Zhuang du Guangxi, rapportent dimanche, des médias locaux.

L'épicentre du séisme qui a frappé Beiliu à 22h55, avec une profondeur de 10 km, a été localisé à 22,18 degrés de latitude nord et à 110,51 degrés de longitude est, a précisé le Centre du réseau sismique de Chine, dans un communiqué relayé par l'agence Chine Nouvelle. Selon le bilan établi dimanche à 13h00 (heure locale), 66 personnes ont été reléguées et aucune perte humaine n'a été enregistrée. Les autorités locales ont immédiatement émis une réponse d'urgence de niveau IV, selon l'agence de presse.

Pour le moment, deux répliques mineures ont été détectées.

La possibilité de séismes de magnitude 5,0 ou au-dessus dans la zone est très présente dans les jours à venir, a indiqué un chercheur du Centre du réseau sismique de Chine, Jiang Haikun, cité par Chine Nouvelle. Aucune catastrophe secondaire n'a été signalée, selon la même source.

Environ 110 millions d'habitants ont été touchés par des catastrophes naturelles ayant fait 766 morts entre janvier et septembre 2019 en Chine, a indiqué jeudi le ministère de la Gestion des urgences.

## INCENDIES: Près de Los Angeles: 2 morts, 100.000 évacuations

Les pompiers luttent toujours avec acharnement samedi contre d'importants incendies dans le sud de la Californie qui ont fait deux morts et forcé plus de 100.000 personnes à fuir.

Une alerte rouge, avertissant d'un risque sérieux d'incendies, avait été émise sur la zone, où des vents violents se conjuguent à un faible taux d'humidité, ont indiqué les services météorologiques.

Le feu le plus important, celui de Saddleridge, dans la vallée de San Fernando, à une trentaine de kilomètres seulement du centre de Los Angeles, avait commencé tard jeudi soir et, avivé par des vents violents, s'est propagé très vite.

Samedi matin, il avait consumé plus de 3.000 hectares et détruit au moins 31 bâtiments, selon les pompiers.

En dépit des forces engagées - un millier de pompiers aidés d'hélicoptères et d'avions lâchant sur le brasier de l'eau et des produits retardateurs de feu - seulement 19% de l'incendie était sous contrôle samedi matin, selon les dernières informations du Cal Fire, le service des pompiers californiens.

C'est en tentant de sauver sa maison de cet incendie qu'un homme d'une cinquantaine d'années est décédé d'une crise cardiaque.

Un pompier a également été blessé légèrement à l'oeil, indique le Los Angeles Fire department.

Dans cette région qui fait partie de la grande banlieue de Los Angeles, les autorités ont donné ordre à plus de 100.000 personnes de quitter leurs logements, potentiellement menacés par l'incendie.

Quelques habitants ont reçu l'autorisation de regagner leur domicile samedi, la météo prévoyant une baisse des températures et des vents moins violents. Une alerte à la mauvaise qualité de l'air a été également émise pour une partie du comté de Los Angeles, en raison des fumées. «C'est un feu très actif. N'attendez pas pour partir», avait



expliqué aux habitants le chef des pompiers de la métropole de Los Angeles, Ralph Terrazas. «Si vous restez dans les zones concernées par ces évacuations, nous ne pourrions pas assurer votre sécurité», a souligné de son côté le chef de la police de Los Angeles, Michel Moore, demandant aux habitants de respecter les ordres et de se rendre dans les centres d'hébergement d'urgence. A une centaine de kilomètres plus à l'est, à Calimesa, le feu a fait une autre victime, une femme de 89 ans morte lorsqu'un incendie a balayé le parc de mobil-homes où elle résidait, détruisant 76 maisons.

Le feu avait été déclenché par le conducteur d'une benne à ordures dont le chargement avait pris feu et qui l'a précipitamment déversé sur le bord de la route, enflammant des broussailles. Dans le nord de l'Etat, le fournisseur d'électricité PG&E avait décidé dès mercredi de coupures préventives en raison de prévisions météorolo-

giques propices aux feux de forêt.

Des centaines de milliers de clients, pour certains aux portes de San Francisco et de la Silicon Valley, ont été privés de courant.

L'opérateur a annoncé avoir restauré l'électricité pour la moitié des clients affectés, mais plus de 300.000 personnes restaient touchées par ces coupures vendredi.

D'autres coupures préventives, de moindre envergure, ont également été mises en oeuvre dans le sud de l'Etat.

L'an dernier en novembre, trois gigantesques incendies dans le nord et le sud de la Californie avaient ravagé plus de 100.000 hectares.

L'un d'entre eux, le «Camp Fire», avait fait 86 morts et pratiquement rayé de la carte la petite ville de Paradise (26.000 habitants), où neuf maisons sur dix avaient brûlé.

L'enquête avait conclu que les lignes électriques de PG&E étaient à l'origine du brasier.

## JAPON / TYPHON HAGIBIS: Au moins 26 morts et neuf disparus

Au moins 26 personnes ont péri samedi au Japon en raison du passage du typhon Hagibis alors que 110.000 secouristes s'apprétaient dimanche à passer la nuit à venir en aide aux habitants piégés par les nombreuses inondations, selon un nouveau bilan rapporté par des médias japonais.

La chaîne publique NHK et l'agence de presse Kyodo recensaient toutes deux, 26 décès et au moins 18 disparus. Le gouvernement dénombrait 14 morts, 11 disparus et 187 blessés dans un précédent bilan. Maisons submergées, glissements de terrain, cours d'eau en furie:

la tempête chargée de pluies d'une intensité record a semé la désolation en traversant le centre et l'est du Japon dans la nuit de samedi à dimanche. Des habitants ont été ensevelis dans des glissements de terrain, noyés dans leurs habitations ou dans leurs véhicules emportés par les eaux, parmi lesquels un enfant dont le corps a été retrouvé dans une rivière. D'importantes inondations affectaient toujours la région centrale de Nagano, où une digue a lâché, déversant les eaux de la rivière Chikuma sur une zone résidentielle dont les habita-

tions étaient inondées jusqu'au premier étage.

«Actuellement 110.000 policiers, pompiers, gardes-côtes et soldats des Forces d'autodéfense font tout leur possible dans les opérations de recherche et de sauvetage et cela devrait continuer toute la nuit», a déclaré le Premier ministre Shinzo Abe. Parmi eux, 31.000 soldats équipés de 130 aéronefs. Des images de la NHK ont montré l'un de leurs hélicoptères en train d'hélicoptérer des habitants depuis les toits dans la région de Nagano. A Kawagoe (nord-ouest de Tokyo), des secouristes éva-

luaient dans des canots pneumatiques des personnes âgées, certaines toujours en fauteuil roulant, dont la maison de retraite était cernée par les inondations, selon des médias.

Hagibis avait touché terre samedi peu avant 19H00 (10H00 GMT) et atteint la capitale japonaise vers 21H00, accompagné de rafales de vent allant jusqu'à près de 200. Le Japon est frappé par une vingtaine de typhons chaque année. Avant Hagibis, Faxai avait tué au moins deux personnes début septembre et provoqué d'importants dégâts à Chiba.



## CHINE: 6 morts dans une explosion de gaz dans un restaurant

Six personnes ont été tuées et neuf autres blessées dans une explosion de gaz survenue dimanche dans un restaurant dans la province chinoise de Jiangsu (est), ont annoncé les autorités locales.

L'explosion de gaz s'est produite dans une cuisine de rue dans l'arrondissement de Xishan, de la ville de Wuxi, a indiqué le département de l'information de la ville, cité par l'agence Chine Nouvelle.

Un total de 15 personnes ont été évacuées vers l'hôpital, dont six ont succombé à leurs blessures.

Neuf autres sont dans un état stable, selon la même source.

## INFECTIONS NOSOCOMIALES À BLIDA: Quand le personnel soignant devient «vecteur» de maladies

De nombreux cas d'infections nosocomiales sont enregistrés chaque année au CHU Franz Fanon de Blida, en raison notamment du non respect des règles de base d'hygiène prescrites pour le personnel soignant, déplore le chef du service d'épidémiologie et de médecine préventive, le PR Abderazzak Bouamra.

«Les infections nosocomiales, dites également infections liées aux soins, sont des infections contractées par le patient au cours d'un séjour dans un établissement de santé, et pouvant causer sa mort», a expliqué le PR Bouamra dans une déclaration à l'APS, citant en cause des bactéries dues au non respect des règles d'hygiène et de stérilisation, tant par le personnel soignant, qu'administratif.

Outre les blocs opératoires, les services de réanimation et de maternité sont les plus exposés aux bactéries pathogènes, à cause de la faiblesse du système immunitaire des patients se trouvant au niveau de ces services médicaux, a-t-il souligné.

«Par ordre de fréquence, les sites opératoires (interventions chirurgicales), l'appareil urinaire, et les voies respiratoires sont cités parmi les organes humains les plus touchés par des infections contractées à cause des bactéries, souvent transmises par des mains infectées ou des outils médicaux non stérilisés», a relevé, pour sa part, la responsable du service prévention à la direction de la santé de la wilaya, Souria Mesbah.

Le PR Bouamra a tiré la sonnette d'alarme quand au «risque lié à la hausse des infections nosocomiales», d'autant plus, que les bactéries mises en cause dans ces infections présentent souvent des résistances aux antibiotiques.

Selon l'enquête de prévalence effectuée régulièrement par le service d'épidémiologie et de médecine préventive au niveau du CHU Franz Fanon, ce dernier présente un taux d'atteinte d'infections nosocomiales de 16 %. Le responsable estime «possible de réduire ce taux élevé si le personnel soignant applique les règles d'hygiène liées notamment au lavage répété des mains».

46 cas d'atteintes sur un total de 262 patients ayant séjourné à l'hôpital ont été enregistrés en une semaine, a-t-il regretté, soulignant que le nombre hebdomadaire d'atteinte est «instable».

«Si les personnels hospitaliers, médecins et agents paramédicaux, appliquent à la lettre les règles d'hygiène liées au lavage des mains, ces infections peuvent être réduites de



80%», a-t-il affirmé. Outre le lavage des mains, Dr. Mesbah a cité parmi d'autres règles préconisées à l'échelle mondiale, en matière d'hygiène hospitalière, dont la stérilisation et la désinfection du matériel médical, du bloc opératoire et des soins intensifs, outre l'hygiène de la literie. Des sessions de formation sont organisées, à ce titre, au profit des personnels hospitaliers, notamment les staffs médicaux en charge des soins du patient pour les sensibiliser sur l'importance des règles simples d'hygiène, dont le non respect pourrait exposer la vie d'un malade au danger de mort, a souligné par ailleurs, le PR Bouamra.

Il regrette toutefois que la formation «n'a pas donné le résultat escompté», plaidant pour le recours à des mesures «répressives» afin de réduire le nombre d'atteinte des infections nosocomiales.

### Un nouveau système bientôt opérationnel au service des urgences

«Un nouveau système pour la réduction des infections nosocomiales sera bientôt opérationnel au niveau du service des urgences du CHU Franz Fanon, ou ce type d'infections est élevé en raison du grand nombre de malades accueillis, quotidiennement», a annoncé le PR Bouamra.

Ce système, déjà disponible au niveau du service de chirurgie, vise la mise en place d'une base de données sur les cas d'atteintes par les

infections nosocomiales, leur prévention, leurs causes et leur sites anatomiques, à travers des analyses en laboratoires, est-il expliqué.

Le manque d'hygiène due à la négligence des personnels soignant est à l'origine de la mort d'un bébé, un mois après sa naissance, à l'unité Hassiba Ben Bouali (Ex-Ben Boualid), où sa mère, la trentaine, a été atteinte d'une infection nosocomiale.

Dans une déclaration à l'APS, cette mère de trois enfants, visiblement éplorée suite à la perte de son bébé, a pointé du doigt «le staff médical» l'ayant assisté durant son accouchement.

«Ils sont responsables de la mort de ma petite fille, atteinte d'un virus à sa naissance, à cause de l'usage d'outils médicaux infectés et non stérilisés», a précisé la dame assurant. Les infections nosocomiales, à Blida, sont également à l'origine de la mort de deux femmes au niveau d'une clinique privée de la wilaya, où le bloc opératoire n'a pas été stérilisé suivant les normes mondiales en vigueur, selon les résultats des enquêtes diligentées suite à ces deux décès.

«La prévention demeure le meilleur moyen de réduire la prévalence des infections nosocomiales», affirme le Pr. Bouamra, appelant les personnels hospitaliers à assumer pleinement leur responsabilité dans la protection des malades contre ce type d'infections.

## ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS: Appels à investir davantage dans la prévention contre les infections nosocomiales

Des experts et des responsables de la santé publique ont appelé les établissements hospitaliers à «investir davantage» dans les produits désinfectants et stérilisants les équipements pour éviter aux malades et au personnel de contracter des maladies nosocomiales, mettant l'accent sur l'importance de l'hygiène et le respect des mesures pour faire face à ce phénomène qui menace la santé publique.

Dans un entretien à l'APS, Pr Abdelkrim Soukhal, expert en épidémiologie a précisé qu'une «mauvaise hygiène des mains, principaux vecteurs de transmission des microbes et des bactéries, du personnel de la santé expose les malades aux affections nosocomiales», rappelant à titre d'exemple l'hôpital de Bologhine d'Alger qui a enregistré, ces dernières années, le décès de plusieurs malades après avoir contracté des infections nosocomiales.

Selon les analyses effectuées par l'Institut Pasteur, le tiers des microbes et bactéries répandus en milieu hospitalier est mortel et résistant aux antibiotiques, a-t-il précisé.

Qualifiant de «catastrophique» l'hygiène des établissements hospitaliers, Pr Soukhal a indiqué qu'en dépit du fait qu'il veille en permanence sur l'hygiène en milieu hospitalier en donnant des instructions dans ce sens, il a lui-même contracté une infection nosocomiale dans l'un des CHU d'Alger qui a nécessité un suivi médical.

Pour sa part, le président de la Société algérienne d'infectiologie, Smaïl Mesbah, ancien directeur de la prévention au ministère de la Santé a mis en garde contre ce phénomène qui menace la santé publique, appelant le personnel du secteur au strict respect des règles d'hygiène, le respect des protocoles de soins, l'amélioration de l'environnement hospitalier, l'intensification des actions de sensibilisation et de formation ainsi que la mobilisation des moyens requis pour réduire la propagation de ce phénomène.

En Algérie, les services hospitaliers enregistrent quotidiennement 54 à 85 tonnes de déchets à risque infectieux, soit 20.000 à 31.000 tonnes/an, a-t-il fait savoir, ajoutant que «si l'Algérie avait respecté les engagements pris dans le cadre du programme de l'alliance mondiale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2013, la propagation de ces bactéries n'aurait pas pris plus d'ampleur».

Le directeur du CHU Douéra (Alger ouest), Dr. Mustapha Hamamou a reconnu, pour sa part, «la propagation des microbes à l'intérieur de l'établissement notamment dans les services de brûlures et de chirurgie orthopédique», mais aussi au niveau des services de chirurgie plastique et réparatrice ou encore d'anesthésie-réanimation, affirmant que la structure a pris des mesures strictes et a tracé une nouvelle stratégie de prévention.

Rappelant l'acquisition par l'hôpital de nouveaux matériels pour lutter contre ces microbes, M.

Hamamou a fait état également du recours de sa structure à l'utilisation de nouvelles techniques en impliquant l'ensemble des parties prenantes, en sus de l'application de mesures de surveillance.

«C'est désolant de voir un patient venir se faire soigner et attraper une autre maladie qui pourrait mettre fin à sa vie sans qu'il ne soit pour autant responsable», a-t-il déploré.

Comme mesure de précaution, l'administration procède à la stérilisation des services affectés par ces microbes en fins de semaines pour leur permettre de reprendre leur activité normalement au courant de la semaine, a-t-il souligné. La chef d'unité d'hygiène à la même structure, Dr. Nadjet Bakhsa, a relevé «le non-respect des instructions nationales au sujet de l'hygiène en milieu hospitalier données par un groupe d'experts en 2015», mettant l'accent sur l'impératif renforcement des moyens nécessaires pour lutter contre ces microbes et la consolidation de la surveillance notamment au sein des services les plus touchés. Pour ce faire, poursuit Mme.

Bakhsa, il faudrait «déclarer obligatoirement les cas d'atteinte relevés en milieu hospitalier», d'autant que les chiffres jusque-là révélés ne reflètent pas la situation réelle notamment après les études locales et nationales menées sur ce phénomène.

Afin de permettre aux établissements hospitaliers de réduire le taux de prévalence, et partant, à chaque service d'exercer ses fonctions de la meilleure façon qui soit, il est nécessaire de séparer le service d'hygiène du service d'infectiologie, a-t-elle conclu.

## EHU D'ORAN: Environ 150 personnes thrombolysées à l'unité AVC depuis 2015

Environ 150 personnes victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) ont été traitées par la technique de thrombolyse au niveau de l'unité AVC relevant du service de neurologie de l'établissement hospitalier universitaire (EHU) d'Oran depuis 2015, a-t-on appris de la cheffe de service. «Depuis son ouverture en février 2015, l'unité a traité par thrombolyse, plus de 150 patients qui se sont présentés avec des symptômes d'AVC», a précisé à l'APS, Pr Badi Dounyazed. L'utilisation de cette technique exige l'arrivée à temps au service de prise en charge, soit dans les quatre heures qui suivent les premiers symptômes de l'AVC, cela éviterait le patient un réel handicap.

La thrombolyse est une technique médicale visant à détruire un thrombus (ou caillot sanguin) qui se forme dans les veines ou les artères bloquant la circulation sanguine. Cette technique consiste en l'injection par voie intraveineuse des médicaments thrombolytiques, qui vont dissoudre le caillot de sang. «Deuxième service à assurer le traitement de thrombolyse après l'hôpital de Blida, et seule sur le plan régional, nous recevons 8 à 10 cas d'AVC par jour, en dehors de notre travail quotidien. Nous

travaillons au-dessus de nos capacités pour sauver nos patients», a-t-elle souligné. «Nous ne disposons que de trois neurologues et assurons la prise en charge des malades qui nous parviennent de toute la région Ouest et parfois même du CHU d'Oran qui dispose de 10 neurologues», précise-t-elle. Les malades sont évacués vers ce service de l'EHU de beaucoup d'autres établissements de santé d'Oran et d'ailleurs, à l'instar du CHU d'Oran, l'EHS d'Aïn El Turck, hôpital d'El Mohgoun (Arzew), Mascara, Adrar, Chlef, Relizane et Mostaganem entre autres. Pour atténuer cette charge, un réseau régional de prise en charge des AVC est en train d'être installé, par la formation des équipes médicales des établissements hospitaliers, a-t-elle noté. L'hôpital d'Aïn El Turck, a commencé à pratiquer la thrombolyse depuis peu, l'équipe médicale déjà formée a réussi à traiter «3 à 4 cas d'AVC», ce qui est très encourageant», a-t-elle fait savoir, ajoutant, de ce fait, les autres établissements et centres de santé des wilayas à former de même leurs neurologues pour prendre en charge les victimes d'AVC et même d'autres pathologies neurologiques le plus rapidement possible.

# VITAMINES C ET E : Les suppléments atténuent la réponse musculaire

Des chercheurs norvégiens estiment que certains suppléments de vitamines pourraient altérer la façon dont les muscles répondent aux exercices d'endurance. Des résultats contestés par une partie de la communauté scientifique.

Certains suppléments de vitamines, notamment les vitamines C et E, pourrait rendre les épreuves d'endurance plus difficiles, selon une étude menée par une équipe de chercheurs de l'École norvégienne des sciences du sport à Oslo. Ces produits doivent être utilisés avec précaution car ils peuvent altérer la façon dont les muscles répondent à l'exercice, expliquent les experts dans la revue *The Journal of Physiology*.

Au cours d'un essai de 11 semaines, les 54 participants à l'étude ont reçu une dose de 1 000 mg de vitamine C et 235 mg de vitamine E ou une pilule de sucre. Ils se sont entraînés jusqu'à quatre fois par semaine, rapporte le site BBC News. Dans les tests de vitesse sur 20 mètres, aucune différence n'a été observée par les chercheurs. Par contre, des échantillons de sang et les résultats des biopsies des tissus des sportifs laissent entrevoir des différences au niveau du développement intérieur des muscles.

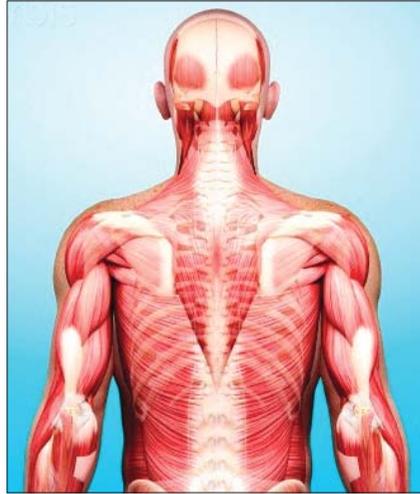
«Chaque cellule musculaire contient de nombreuses mitochondries qui lui confèrent de l'énergie. Les personnes qui prennent des suppléments de vitamines semblent produire moins de mitochondries par rapport à la quan-

tité nécessaire pour faire face à la demande croissante du muscle», explique BBC News.

## Une étude qui divise

Certains chercheurs, comme Mike Gleeson, professeur de biochimie à l'université de Loughborough, ne sont pas convaincus par ces travaux. Selon lui, le facteur qui joue un rôle majeur dans la performance sportive est la vitesse avec laquelle le cœur et les poumons reçoivent tout circuler l'oxygène jusqu'aux muscles, pas les mitochondries. D'autres, comme le docteur Emma Derbyshire du service d'information de la santé, ajoutent que les bénéfices de ces suppléments ont été prouvés scientifiquement.

«Adopter une alimentation aussi saine que possible est très important pour les sportifs et les athlètes. Cependant, en cas de programme d'entraînement intense, en particulier chez les personnes qui pratiquent un sport d'endurance, bien manger peut se révéler difficile. Un supplément en multivitamines et en minéraux fournit un moyen d'apporter ces nutriments essentiels, y compris la vitamine C et E, tout en suivant les lignes directrices recommandées», explique-t-elle à BBC News.



## Comment notre cerveau devient-il accro au café ?

*Muscles fatigués, irritabilité, maux de tête...les symptômes liés au manque de drogue concerneraient également l'arrêt de la caféine.*

«Comme de nombreux médicaments, la caféine est chimiquement addictive. Ce fait a été établi par les scientifiques en 1994», c'est ainsi que le blog spécialisé *Surprising Science* définit le composant principal de la boisson la plus populaire au monde. L'auteur de l'article a voulu comprendre tous les effets du café sur le cerveau et les conséquences sur notre organisme : «Environ 24 heures après avoir arrêté la drogue, les symptômes de sevrage commencent. Au début, ils sont subtils : la première chose que vous remarquez est une sensation d'un état mental brumeux et un manque de vigilance. Vos muscles sont fatigués, même si vous n'avez pas fait d'effort physique, et vous vous trouvez plus irritable que d'habitude.»

Ces symptômes peuvent ressembler à ceux liés à la prise d'héroïne, de tabac ou d'alcool et pourtant, ce sont ceux que vous devriez ressentir en cas d'arrêt de prise de caféine. «Au fil du temps, un



mal de tête lancinant s'installe et vous empêche de vous concentrer sur quoi que ce soit. Finalement, puisque tout votre corps proteste contre l'arrêt de la caféine, vous pourriez ressentir des douleurs musculaires, des nausées et d'autres symptômes pseudo-grippaux»,

alerte le journaliste Joseph Stromberg.

## Une réaction chimique

Mais comment la caféine peut-elle créer cette dépendance ? La raison principale se trouve dans la façon dont cette substance affecte le cerveau hu-

main, créant un sentiment d'alerte dont les buveurs de café sont avides.

«Peu de temps après l'avoir consommée, la caféine est absorbée par l'intestin grêle et se dissout dans le sang.

Comme cette substance est composée à la fois d'eau et peut se dissoudre dans les graisses, elle est capable de traverser la barrière hémato-encéphalique et entrer dans notre cerveau, lit-on sur le blog.

Du point de vue structurel, la caféine ressemble beaucoup à une molécule qui est naturellement présente dans notre cerveau, l'adénosine, responsable de la sensation de fatigue.

La caféine peut donc s'intégrer parfaitement dans les récepteurs des cellules du cerveau conçues pour l'adénosine et prendre sa place.

Conclusion : quand les molécules de caféine bloquent ces récepteurs, elles bloquent également la sensation de fatigue, ce qui nous stimule pendant quelques heures et nous rend accro.

## Alzheimer : évitez les œufs frits et le bacon grillé au petit-déjeuner

Les glycotoxines, que l'on trouve en grande quantité dans les aliments frits, augmenteraient le risque de développer la maladie d'Alzheimer, selon une étude.

Bacon, saucisse, pizza, burger, pâtisseries, œufs frits... Ces aliments gras et sucrés mauvais pour la ligne et les artères favoriseraient aussi la survenue de démence comme la maladie d'Alzheimer. L'équipe du professeur Derek Hill de l'University College London vient de publier une étude qui déconseille de manger les aliments riches en glycotoxines, dont la concentration augmente le risque de diabète et de déclin cognitif.

Une alimentation déséquilibrée, riche en sucre (glucose), mais aussi certains modes de cuisson (aliments rôtis, frits) provoque l'augmentation des glycotoxines (ou protéines glyquées) dans le sang. Ce processus de fixation des molécules de glucose sur les protéines de l'organisme, accélère le vieillissement des tissus et favoriserait certaines maladies, comme le confirme cette nouvelle étude anglaise.

Un lien a été observé au cours de deux expériences impliquant des rongeurs d'une part et un groupe de 93 volontaires âgés de 60 ans d'autre part. Chez les souris, une alimentation concentrée en glycotoxines a déclenché des premiers signes liés au diabète, ainsi que des changements cérébraux et des symptômes de la maladie d'Alzheimer.

## Adieu petit-déjeuner anglais

Chez les humains, un régime élevé en glycotoxines a généré chez les participants des problèmes de mémoire et d'autres troubles cognitifs, en plus d'une résistance à l'insuline, signe précurseur du diabète.

Ces résultats parus dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* suggèrent de modifier certaines habitudes alimentaires : il conviendrait d'éviter les plats industriels riches en sucre, bannir les aliments frits, les cuissons à haute température et la barbe-cue.

Cette étude devrait décourager les amoureux du petit-déjeuner anglais, invités à échanger leur bacon, leurs œufs frits et de toasts grillés, contre du pain frais et des œufs pochés.

# Un régime trop riche en protéines animales tuerait autant que le tabagisme

Une alimentation riche en viande, œufs, lait et fromage pourrait être aussi nocive pour la santé que le tabagisme selon une nouvelle étude américaine.

Les personnes de moins de 65 ans qui mangent beaucoup de viande, d'œufs et de produits laitiers sont quatre fois plus susceptibles de mourir d'un cancer ou de développer du diabète selon les résultats d'une étude de l'Université de Californie du Sud.

Des chercheurs ont étudié sur l'impact de la consommation de protéines animales sur la longévité. Ils ont analysé les données médicales et alimentaires de 6 391 personnes âgées de 50 ans et plus qui ont participé à l'Enquête nationale Examination (NHANES) qui suit un groupe représentatif d'adultes et d'enfants aux États-Unis.

Le groupe témoin consommait en moyenne 1823 calories par jour, dont 51% glucides, 33% de matières grasses et 16% de protéines, dont les deux tiers étaient des protéines animales.

Valter Longo, directeur de l'Institut de longévité à l'Université de Californie du Sud a divisé les personnes de moins de 65 ans étaient liés à un quadruplement de leur risque de décès par cancer et de diabète, et multipliait par deux leur risque de mourir de n'importe quelle autre maladie sur une période de 18 ans.

En revanche, ce même régime alimentaire riche en protéines



scientifiques ont constaté que « des niveaux élevés de protéines animales alimentaires chez les personnes de moins de 65 ans étaient liés à un quadruplement de leur risque de décès par cancer et de diabète, et multipliait par deux leur risque de mourir de n'importe quelle autre maladie sur une période de 18 ans ».

En revanche, ce même régime alimentaire riche en protéines

semble protéger les personnes âgées. Chez les plus de 65 ans, un régime riche en protéines réduit le risque de décès toutes causes confondues de 28%, et réduit les décès par cancer de 60%.

Valter Longo suggère que « les adultes devraient suivre un régime pauvre en protéines jusqu'à un certain âge. Puis, dès qu'ils commencent à perdre du poids et à devenir fragiles, il faudrait qu'ils augmentent leur apport en pro-

téines animales pour rester en bonne santé ».

En conclusion de son étude, Valter Longo, a déclaré que d'après les résultats de l'enquête et des travaux antérieurs, « les adultes devraient se limiter à un maximum de 0,8 g de protéines par jour pour chaque kilogramme corporel, ce qui correspond à 48 g pour une personne 60 kg, et 64 g pour une personne 80 kg. »

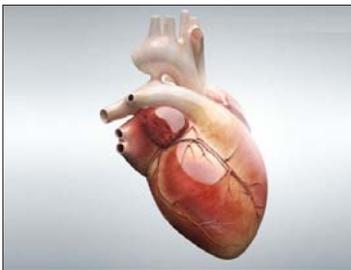
## LES BOISSONS ÉNERGISANTES EMBALLENT LE CŒUR

Les boissons énergisantes accélèrent le rythme cardiaque, selon une nouvelle étude allemande présentée au congrès annuel de radiologie américain.

Les chercheurs allemands ont analysé l'impact des boissons énergisantes sur le cœur et constaté qu'elles modifiaient la fonction cardiaque et accélèrent le nombre de systoles (contractions cardiaques).

Le Dr Jonas Dörner et son équipe de chercheurs de l'Université de Bonn (Allemagne) ont soumis 18 volontaires en bonne santé, âgés en moyenne de 27,5 ans, à deux examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM). L'un avant d'avoir bu une boisson énergisante riche en taurine (400mg pour 100 ml) et en caféine (32mg pour 100 ml). Puis l'autre une heure après.

Ils ont constaté « une modification de la fonction cardiaque. Et plus précisément de la fonction systolique qui ventricule gauche. Cet organe reçoit normalement



le sang oxygéné recueilli par les veines pulmonaires pour l'éjecter dans l'aorte et dans l'ensemble du corps humain.

« Mais, de nouvelles études doivent être conduites pour en savoir plus sur les effets à long terme. Mais aussi en cas de pratique sportive », explique le mé-

decine. L'équivalent américain de 60 millions de Consommateurs, Consumer Reports, a testé 27 marques de boissons énergisantes, comme Red Bull, Rockstar et Starbucks Double Shot, et a constaté que les quantités de caféine allaient de 6 à 242 milligrammes par portion. Pour comparer, Consumer Reports rappelle qu'une tasse de 236 ml de café en contient environ 100 mg. Et qu'il est recommandé pour la santé de ne pas dépasser les 400 mg de caféine par jour.

En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a déjà signalé deux décès par crise cardiaque et quatre complications. Ceux-ci seraient liés au cocktail de substances avec de l'alcool. Les mélanges caféinés ont des effets plus forts que l'alcool seul, ils accroissent l'envie de consommer de l'alcool. En conclusion, on se retrouve à boire beaucoup plus.

« Trop de caféine dans les boissons énergisantes »

Une précédente étude a révélé que ces boissons contenaient trop

## PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE:

**Le vote pour le 2<sup>e</sup> tour se déroule dans des conditions normales**

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Nabil Baffoun, a affirmé, dimanche, que le vote pour le deuxième tour de la présidentielle se déroule dans des conditions normales dans toutes les régions du pays. S'exprimant lors d'une première conférence de presse tenue au Centre des médias, au Palais des congrès à Tunis, M. Baffoun, cité par l'agence TAP, a déclaré que le vote pour le deuxième tour de la présidentielle se déroule dans des conditions normales dans toutes les régions du pays.

Il a ajouté que l'ISIE a réservé 13 000 bureaux de vote répartis sur 4567 centres dans le pays et 384 bureaux dans 303 centres de vote dans 6 circonscriptions à l'étranger. Le nombre d'électeurs est de 7,74 millions d'électeurs en Tunisie et à l'étranger, ont 49% des femmes et 51% hommes.

Plus de 18 000 observateurs de la société civile dont 700 venus de l'étranger suivront le déroulement du scrutin. S'agissant du taux de participation enregistré, il a fait état d'une nette amélioration, dans plusieurs régions du pays, notamment, par rapport au premier tour du 15 septembre.

Jusqu'à 11h00 du matin, le taux de participation est de 18,77% à Tozeur, 18,5% à Gabès, 18,19% à Zaghouan, 17,6% à Médenine, 17% à la Manouba et 14,42% à Nabeul 2.

Les deux candidats Kais Saïed et Nabil Karoui ont voté dans la matinée. Accompagné de son épouse, le candidat indépendant Kais Saïed a accompli son devoir de vote à l'école primaire de la Cité Ennasr (Ariana). A sa sortie du bureau de vote, il a appelé les Tunisiennes et les Tunisiens à continuer sur la voie de construction d'une nouvelle histoire du pays. De son côté, le candidat Nabil Kaoui, président du parti Qalb Tounès qui a voté, en compagnie de son épouse à l'école primaire Lac I à Tunis, a exhorté les citoyens à voter massivement estimant que cette journée marque un tournant dans l'histoire du pays et sera décisive pour l'avenir de la Tunisie dans les cinq prochaines années. Kais Saïed et Nabil Kaoui ont été qualifiés pour le deuxième tour de la présidentielle avec respectivement 18,4 et 15,85 des voix.

**RD CONGO: 5 policiers blessés dans la province du Kasai**

Cinq policiers ont été blessés, trois véhicules de police endommagés en marge du retour d'un ex-gouverneur du Kasai-oriental proche de l'ancien président, Joseph Kabila, dont la résidence a été pillée, samedi, dans le centre de la République démocratique du Congo, selon une source policière. La province du Kasai oriental est le fief familial du président Félix Tshisekedi.

Des tensions avaient persisté de 2007 à 2018 entre le gouverneur Alphonse Ngoyi Kasanji et l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), qui l'accusait de «répression systématique» des manifestations. «Samedi, lors des manifestations en marge du retour de l'ancien gouverneur Alphonse Ngoyi Kasanji, cinq policiers ont été grièvement blessés et trois véhicules de la police ont été endommagés», a déclaré aux médias le chef de la police du Kasai oriental, le général David Masandji.

«Une résidence de l'ancien gouverneur Ngoyi Kasanji a été pillée par des manifestants qui ont contourné les barrières de la police», a-t-il ajouté.

«Sa présence au stade pour le match de son club de football Sanga-Balende, cet après-midi fait redouter d'éventuels troubles».

«Des jeunes identifiés comme militants de l'UDPS ont brûlé des pneus à travers la ville».

Ces jeunes protestaient contre la présence de l'ancien gouverneur Ngoyi Kasanji dans la ville», a expliqué Me Jimmy Bashile de l'ONG Action contre l'impunité et pour les droits de l'homme.

Vendredi à Kinshasa, des centaines de militants de l'UDPS ont manifesté contre le camp Kabila qu'ils accusent d'être responsables de l'accident jeudi d'un avion affecté à la logistique d'un voyage du président Tshisekedi dans l'est du pays.

## SAHARA OCCIDENTAL :

**Pierre Laurent réitère le soutien de son parti aux revendications du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance**

Le Secrétaire national du Parti communiste français (PCF) et vice-président du Parti de la gauche européenne, Pierre Laurent, a réitéré samedi le soutien ferme de son parti aux revendications du peuple sahraoui, en particulier le droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans son discours prononcé lors de la manifestation des communautés sahraouies établies en Europe, tenue samedi à la Place de la République à Paris, Pierre Laurent a déclaré que son parti «soutient pleinement les revendications des manifestants et de tous les Sahraouis, en particulier le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et la reconnaissance de son droit à l'indépendance nationale».

«Nous ne voulons pas que la France mène la bataille, mais tout ce que nous demandons aujourd'hui, c'est que Paris mette fin à son soutien inconditionnel au Royaume du Maroc et qu'elle soit du côté des revendications du peuple sahraoui au sein des Nations Unies afin de pouvoir exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance».

Et œuvrer pour la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine», a soutenu M. Laurent dans son allocution.

«J'ai visité avec un certain nombre de députés, les camps de réfugiés sahraouis et le mur de la honte,



et nous avons beaucoup exposé sur la réalité et les conditions de vie du peuple sahraoui», a-t-il ajouté.

«Nous resterons avec le peuple sahraoui tout au long de sa lutte de libération jusqu'à l'indépendance», a-t-il insisté.

D'autre part, M. Laurent a renouvelé son «soutien à la lutte du peuple sahraoui et être toujours avec la communauté sahraouie en France lors de manifestations et autres événements afin que les Sahraouis puissent atteindre tous les responsables du pays, les organes des Nations Unies et la communauté internatio-

nale dans son ensemble». La communauté sahraouie d'Europe et les participants à cette grande manifestation de soutien au peuple sahraoui, ont appelé à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental qui permettra aux Sahraouis de décider librement de leur avenir.

A l'appel de la Coordination des associations de soutien au Sahara occidental en France, la manifestation a vu la participation de plusieurs centaines de personnes, venus adresser un message fort à Paris pour qu'elle joue un

rôle constructif dans le règlement du conflit au Sahara occidental, conformément aux principes et à la Charte des Nations Unies qui garantissent au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination.

La manifestation a été également l'occasion pour les participants, la communauté sahraouie établie en Europe, les associations et les partis politiques, ainsi que les acteurs de la société civile solidaires avec les Sahraouis dans leur combat, pour dénoncer les violations des droits humains perpétrées par les forces d'occupation marocaines au Sahara occidental et pour demander au Conseil de sécurité de l'ONU d'étendre le mandat de la MINURSO à la surveillance des droits humains dans la dernière colonie en Afrique. Les manifestants ont demandé à la France de renoncer au soutien et à la protection de l'occupant marocain dans les enceintes internationales, de respecter le droit au peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, ainsi que la libération des prisonniers politiques sahraouis, en particulier ceux de Geïm Izik.

**Mustafa Sayed salue le rôle des jeunes Sahraouis dans la bataille pour l'indépendance de leur pays**

Le ministre sahraoui de la Diaspora et des territoires sahraouis occupés, Bachir Mustafa Sayed, a salué dimanche le rôle de premier plan joué par la jeunesse sahraouie dans la bataille pour la libération de leur pays.

Lors de son discours à l'ouverture de la troisième journée de la conférence, «Journées de formation pour la jeunesse sur le Front Polisario», organisé par la Ligue des étudiants et jeunes sahraouis (LEJSEE) tenue à Madrid, M. Bachir Sayed a déclaré que «les étudiants sahraouis ont joué un rôle de premier plan dans les campagnes d'alphabétisation, consacrant leurs efforts, leur temps et leurs connaissances au service de la cause nationale».

Le ministre a soutenu que «les étudiants sahraouis sont les ambassadeurs d'une cause juste, remplissant un devoir national consistant à étudier et à se former en tant que professionnels, qui constitue une autre forme de lutte et de ser-

vice pour la patrie», affirmant que les valeurs, les nobles idéaux et l'unité nationale sont les garants des étudiants sahraouis dans leur noble mission de construire une société contemporaine. Depuis vendredi, Madrid accueille les travaux des premières sessions de formation des jeunes sur le Front Polisario. Dans leurs interventions, tous les participants ont réitéré leur attachement au Front Polisario.

Ils ont également dénoncé les violations commises par le régime marocain contre la population civile sahraouie, exigeant que l'ONU se conforme pleinement à son plan de règlement signé en 1991 par le Front Polisario et le Royaume du Maroc, afin que le peuple sahraoui décide librement son avenir. Lors de ce dernier jour de la Conférence, différents débats seront consacrés à des sujets d'un grand intérêt, comme «l'Unité nationale sahraouie», «l'Etat sahraoui et l'idéologie du Front Polisario».

## BURKINA FASO:

**L'ONU condamne fermement l'attaque meurtrière contre une mosquée**

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a condamné fermement l'attaque perpétrée vendredi contre une mosquée dans le nord du Burkina Faso ayant fait 15 morts, a indiqué dimanche un communiqué.

«Le secrétaire général de l'ONU condamne fermement l'attaque perpétrée vendredi contre une mosquée dans le nord du Burkina Faso», a affirmé son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans une déclaration publiée sur le site de l'organisation.

Le 11 octobre, une mosquée dans la commune de Salmossi, à 350 kilomètres au nord de la capitale

Ouagadougou et près des frontières avec le Mali et le Niger, a été attaquée lors de la prière du vendredi.

Selon des sources sécuritaires relayées par la presse, au moins 15 personnes auraient été tuées dans cette attaque et quatre autres blessées.

Par la voix de son porte-parole, Antonio Guterres a exprimé ses plus sincères condoléances aux familles des défunts ainsi qu'au peuple et au gouvernement burkinabé.

Le chef de l'ONU a également souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées dans cette attaque.

«Le Secrétaire général renouvelle

l'engagement des Nations Unies à travailler avec le Burkina Faso pour promouvoir la cohésion sociale et faire en sorte que le pays reste sur la voie du développement durable», a ajouté M. Dujarric.

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la paix en Afrique lundi dernier, Antonio Guterres avait souligné que «le développement durable et inclusif est un but en soi» et qu'il est «aussi le moyen le plus efficace de traiter les causes profondes des conflits, de l'extrémisme et du terrorisme».

## SYRIE:

## Poursuite de l'offensive turque sur fond d'une large condamnation internationale

L'offensive turque au nord-est syrien contre les milices kurdes des Unités de protection du peuple (YPG) se poursuivait dimanche au cinquième jour depuis son déclenchement sur fond de large condamnation internationale appelant Ankara à cesser ses opérations militaires alors que la situation humanitaire se dégrade de plus en plus.

Les forces turques ont annoncé dimanche la poursuite des opérations militaires engagées depuis mercredi dernier à sa frontière sud alors que les unités kurdes continuent à résister dans des combats intenses.

Selon le premier bilan communiqué par des sources locales, les affrontements entre les forces turques et les milices kurdes ont provoqué la mort de plus de 150 personnes, dont une cinquantaine de civils et l'exode de plus de 130.000.

Sur le terrain, les forces turques semblent trouver des difficultés pour avancer notamment près de Tal Abyad, où de «violents combats» se déroulent dans la localité de Suluk, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, s'appuyant sur des sources locales.

Un responsable des Forces démocratiques syriennes (FDS), principale coalition de combattants kurdes et arabes qui contrôle de vastes régions dans le nord et le nord-est syrien, a confirmé ces combats précisant que la défense turque a eu recours à des raids aériens ayant visé cette localité.

«Les militaires turcs essaient d'en prendre le contrôle, mais il y a de violents affrontements avec nos forces», a fait savoir le responsable du FDS.

Sur un autre front, à Ras al-Aïn, les forces kurdes ont fait reculer également les militaires turcs et leurs supplétifs syriens, d'après l'OSDH, évoquant la poursuite des combats à la périphérie ouest de cette zone. Samedi, Ankara avait annoncé avoir conquis Ras al-Aïn, mais les FDS et l'OSDH avaient nié la perte de contrôle de cette ville stratégique.

Les FDS ont eu recours à «des tunnels souterrains» pour prendre l'assailant turc par surprise, a fait savoir également l'OSDH. Parallèlement à ces affrontements meurtriers, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) a annoncé des déplacements significatifs dans les zones rurales autour de Tal Abyad et Ras al-Aïn, avec des estimations dépassant les 130.000 personnes. Ces déplacés ont été installés dans des écoles transformées en abri dans des villes et des localités relativement épargnées par les violences, a ajouté l'agence onusienne.

Le nombre de déplacés pourrait atteindre 400.000 personnes contraintes de fuir leurs foyers, a alerté encore le Bureau de l'ONU n'écartant pas aussi des besoins importants en aide humanitaire et médicale.

A ce propos, le général-major Alexei Bakin, chef du centre de réconciliation des parties en conflit



en Syrie, a évoqué une «dégradation de la situation humanitaire» particulièrement dans la région d'al-Hassaka, située dans le nord-est de la Syrie, près de la frontière, suite aux opérations militaires turques.

Selon le général russe, plus de 100 000 civils, ayant fui les zones de combats intenses se sont rassemblés dans les villes de Qamishli, al-Hassaka et des localités habitées avoisinantes.

«Le Centre de réconciliation des parties en conflit reçoit des appels de civils locaux signalant des perturbations dans le fonctionnement des services de soins de santé, du commerce et des services de logement», a souligné M. Bakin.

### Des appels à l'intervention du Conseil de sécurité de l'ONU

Face à la poursuite de l'offensive turque, la Ligue arabe a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU à intervenir pour mettre fin à l'intervention militaire d'Ankara contre la Syrie et à préserver son intégrité territoriale. Dans une déclaration adoptée samedi soir à l'issue de la réunion d'urgence des ministres arabes des Affaires étrangères, tenue au Caire, la Ligue arabe a appelé à la fin de l'agression turque dans le nord-est de la Syrie, accusant la Turquie de la propagation du terrorisme après son agression contre la Syrie.

Les chefs de la diplomatie des Etats membres de la Ligue arabe ont demandé, en outre, le retrait immédiat des forces turques et sans conditions de tout le territoire syrien, n'excluant pas la prise de mesures diplomatiques, économiques et militaires contre Ankara.

Dans le cadre de sa participation à la réunion d'urgence convoquée par le Conseil de la Ligue arabe sur les derniers développements survenus en Syrie, l'Algérie a réitéré son refus «catégorique» de «l'atteinte, en toutes circonstances, à la souverai-

neté des Etats», exprimant sa «pleine solidarité» avec l'Etat syrien frère. S'exprimant à l'occasion de cette réunion, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Beladehane, a affirmé que l'Algérie «a suivi avec une grande préoccupation les événements graves survenus dans le nord de la Syrie», réitérant «le refus catégorique par l'Algérie de l'atteinte, en toutes circonstances, à la souveraineté des Etats».

«L'Algérie réaffirme sa pleine solidarité avec la Syrie et réitère son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays frère», a-t-il soutenu.

De leurs côtés, l'Allemagne et la France ont décidé de suspendre tout projet d'exportation vers la Turquie de matériels de guerre susceptibles d'être employés dans le cadre de l'offensive au nord-est syrien, alors que le conseil des Affaires étrangères de l'UE devra se réunir le 14 octobre à Luxembourg pour coordonner une approche européenne en ce sens.

Des manifestations ont été également organisées pour dénoncer l'intervention turque en Syrie, notamment à Paris où des milliers de personnes, dont des personnalités politiques et des acteurs de la société civile, ont exprimé leur soutien aux Kurdes de Syrie. Ankara avait annoncé le 9 octobre le lancement d'une intervention militaire dans le nord-est de la Syrie contre les Unités de protection du peuple (milices kurdes), qu'elle a qualifiée de «groupes terroristes».

Elle souhaitait créer en territoire syrien une «zone de sécurité» de 32 km de profondeur qui séparerait la frontière turque des régions syriennes.

L'objectif de l'opération est de créer une zone tampon le long de la frontière turco-syrienne où, selon Ankara, les réfugiés syriens résidant en Turquie pourraient rentrer.

## DIPLOMATIE:

## «Toute tentative visant à diviser la Chine sera vaine» (Xi Jinping)

Le président chinois, Xi Jinping, a averti dimanche à Katmandou, que «toute personne qui tentera de diviser la Chine sera écrasée, tandis que le peuple chinois considère qu'une force extérieure soutenant de telles initiatives se berce d'illusions».

M. Xi Jinping, cité par l'agence Chine Nouvelle, s'exprimait à l'occasion de son entretien avec le Premier ministre népalais K.P. Sharma Oli. Il a salué à l'occasion, le Népal pour son «adhésion ferme» à la politique d'une seule Chine et pour son soutien solide envers son pays. De son côté, M. Oli.

selon la même source, a assuré que son pays soutenait «fermement» la Chine dans sa défense de sa souveraineté, de son intégrité territoriale, et qu'il respectait la politique «d'une seule Chine».

«Le Népal n'autorisera aucune force à user de son territoire pour des activités séparatistes contre la Chine», a-t-il ajouté, qualifiant le Népal et la Chine, de vrais amis et partenaires.

Le Premier ministre népalais a indiqué que les deux pays «se sont toujours respectés, se sont soutenus et ne se sont jamais immiscés dans les affaires intérieures de l'autre», ajoutant que leur amitié traditionnelle était «indéfectible».

«Peu importe l'évolution des circonstances extérieures, la politique d'amitié du Népal à l'égard de la Chine demeurera inchangée, ainsi que l'orientation du développement des relations amicales», a-t-il assuré.

## CRISE DANS LE GOLFE: Le Pakistan prêt à faciliter un dialogue entre Téhéran et Riyadh

Le Premier ministre pakistanais Imran Khan a proposé, dimanche, à Téhéran de «faciliter» le dialogue entre l'Iran et l'Arabie saoudite afin de faire baisser les tensions entre ces deux pays.

S'exprimant à la presse, M. Khan a indiqué avoir proposé de faciliter le dialogue entre Téhéran et Riyadh lors de sa rencontre avec le président iranien Hassan Rohani. «Nous agirons (...)» comme un facilitateur, pas un médiateur», a ajouté M.

Khan, «nous aimerions faciliter un dialogue» entre Téhéran et Riyadh, deux capitales qui ont rompu leurs relations diplomatiques en janvier 2016. «C'est une initiative que nous lançons nous-mêmes.

Personne ne nous a demandé de le faire», a assuré M. Khan, lors d'un point de presse commun avec M.

Rohani, précisant qu'il compte se rendre mardi en Arabie saoudite.

«Il est impératif que nous empêchions un conflit d'éclater» entre la République islamique d'Iran et le royaume saoudien, a encore déclaré M. Khan.

«Je me sens réconforté» à l'issue de cette rencontre, a également dit le Premier ministre pakistanais.

«C'est compliqué, c'est complexe, mais je pense qu'il est possible de résoudre le différend» entre les deux pays, a-t-il assuré.

M. Khan doit rencontrer dimanche le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei.

Le Pakistan a de fortes relations avec l'Arabie saoudite, où vivent 2,5 millions de Pakistanais.

Islamabad représente également les intérêts consulaires de l'Iran aux Etats-Unis, étant donné que Washington et Téhéran n'entretenant pas de relation diplomatique. La visite de M. Khan à Téhéran est le deuxième voyage qu'il effectue cette année en Iran, pays avec lequel le Pakistan partage un millier de kilomètres de frontières.

Avant sa venue, le porte-parole des Affaires étrangères iraniennes, Abbas Moussavi, avait répété la position selon laquelle l'Iran «est prêt à négocier avec ses voisins, y compris l'Arabie saoudite, avec ou sans l'aide d'un médiateur, pour lever tout malentendu».

Par ailleurs, M. Khan a souligné que son pays était prêt à faire tout son possible pour faciliter le dialogue, entre Téhéran et Washington.

«C'est une démarche continue» de la part du Pakistan, a-t-il soutenu.

De son côté, M. Rohani a réaffirmé qu'aucun dialogue ne serait possible avec les Etats Unis tant que ne seront pas levées les sanctions économiques américaines rétablies contre la République islamique depuis août 2018.

## EQUATEUR:

## Le pape François «suit avec préoccupation» la situation dans le pays

Le pape François a déclaré dimanche suivre «avec préoccupation» la situation en Equateur où une violente crise sociale a fait six morts et un millier de blessés.

«Je suis avec préoccupation, ensemble avec tous les membres du synode des évêques de la région de l'Amazonie et plus particulièrement ceux provenant de l'Equateur, ce qui se passe ces deux dernières semaines dans ce pays», a dit le pape argentin.

«J'encourage à chercher la paix sociale, avec une attention particulière aux populations les plus vulnérables et aux droits de l'Homme», a encore dit le pape.

La violente crise sociale qui secoue l'Equateur depuis une dizaine de jours a été déclenchée par l'annonce de réformes économiques, en échange d'un prêt du FMI.

Samedi, le président équatorien Lenin Moreno a ordonné le couvre-feu et l'instauration d'un contrôle militaire sur Quito et ses alentours.

La mesure «facilitera le travail de la force publique face aux intolérables débordements de violence», a-t-il annoncé sur Twitter.

## THÉÂTRE "Araba oua hikayat", nouvelle comédie musicale en montage à Oran

Une nouvelle comédie musicale intitulée "Araba oua hikayat" (un carrosse et des contes) est en cours de production à Oran, a-t-on appris dimanche de l'auteur et metteur en scène de l'oeuvre.

"Il s'agit d'un nouveau spectacle mettant à l'honneur le patrimoine oral à travers la narration de contes du terroir", a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, également président de l'association culturelle "El-Amel". Cinq jeunes comédiens issus de l'école de formation aux techniques théâtrales de l'association indiquée sont distribués dans cette pièce produite avec le soutien du ministère de la Culture, a-t-il fait savoir. "Araba oua hikayat" intervient dans le sillage de plusieurs créations à succès à l'instar de "Jaoula" (tournée) produite avec le soutien de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA) et actuellement à l'affiche de plusieurs théâtres du pays.

L'association "El-Amel"



s'est également illustrée cette année par le montage de "Tahouissa bel karoussa" (balade en carrosse), un spectacle pour enfants joué devant plus de 3.000 élèves dans le cadre d'une tournée à travers les écoles de la wilaya d'Oran.

La même association s'attelle en outre au montage d'une épopée intitulée "Thaourat errijal" (la révolution des hommes) qui sera jouée au Théâtre d'Oran dans le cadre de la célébration de la fête nationale du 1er Novembre prochain.

## PATRIMOINE Des chercheurs du CNRPAH à Tizi-Ouzou pour un inventaire du patrimoine immatériel

Une équipe du Centre national des recherches préhistoriques anthropologiques et historiques (CNRPAH) s'est déplacée cette semaine dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour la réalisation d'un inventaire du patrimoine immatériel local, a-t-on appris mercredi de la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane.

Dans une première étape cette équipe de chercheurs dirigée par l'anthropologue Galez Louisa, rencontrera des universitaires et des organisations de la société civile (mouvement associatif et comités de villages) afin de planifier son programme de sorties sur le terrain à travers les différentes localités de la wilaya, pour les besoins de ce travail, a indiqué Mme Goumeziane. Ces sorties sur le terrain permettront de réaliser un inventaire «effectif et exhaustif» du patrimoine culturel immatériel de la wilaya de Tizi-Ouzou. Un travail qui

pourra s'étaler sur une année voir deux, a noté cette même responsable qui a souligné «l'importance d'une telle banque de données dans la préservation et la transmission de ce patrimoine très vulnérable». Des formations qui porteront sur l'identification, la réalisation d'inventaires du patrimoine culturel immatériel et les mesures de protections de ce legs, sont par ailleurs prévues dans le cadre de ce travail, a-t-elle ajoutée.

Cette banque de données du patrimoine immatériels fera partie de l'exposition permanente qui sera organisée au Musée régional des arts et de la culture de Tizi-Ouzou, a observé Mme Goumeziane, ajoutant, dans ce sens, que sa direction se prépare à récolter la collection qui composera l'exposition permanente de patrimoine matériel et immatériel de cette structure muséale qui ouvrira ses portes prochainement.

### PUBLICITÉ

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE TEBESSA



DÉPARTEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE  
N° 4209 /CH.S/DMO/OPGI/2019



### MISE EN DEMEURE

L'entreprise des travaux SAADOUN LAKHDAR titulaire du marché n° 145/CM/OPGI/2013 du 25/07/2013 portant sur La réalisation de 08/40/5000 Logements RHP tr 2011 à EL OGLA Wilaya de Tébessa.

Est mise en demeure sous huitaine (08 jours) à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux, de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de rattraper le retard enregistré.

Faute de quoi La résiliation sera prononcée aux torts exécutifs de L'entreprise SAADOUN LAKHDAR.

DK NEWS

Anep : 1916021924 du 14/03/2019

### PUBLICITÉ

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET  
B.P 273, centre ville - Tamanrasset  
NIF 099911019011537

### MISE EN DEMEURE N°02, ET DERNIERE ( avant résiliation )

- En application des clauses N°10 du contra n°18/2019 datée le 25/07/2019

- Vu les différentes visites du chantier effectuées par notre représentant
- vu de l'absence total des agents de suivi dans le chanté
- Vu de l'absence de rapports périodiques détaillés sur l'avancement des travaux.
- Vu le Mise en Demeure N°01, publiée dans les Journaux Elmaouid Enriadi et L'expression en date du 21 et 23/08/2019.

Le laboratoire de contrôle technique des travaux publics "LCTTP" « DJOUIL ABDELGHANI» sis à la cité el-houfra, Tamanrasset titulaire du contra relatif aux : contrôle technique et suivi des travaux des voiries à Arak, commun in amquel, pour présence quotidienne et soumettre des rapports périodiques accompagnés de photographie montrant l'avancement des travaux et préparer des relevés quantitatifs de calculs selon le levé topographique avant et après l'achèvement des travaux. Dans un délai de ( 48 ) heures, à compter de la date de la première parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et/ou le BOMOP.

Faute d'obtempérer à la présente mise en demeure, dans les délais prescrits, les mesures réglementaires conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-274 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, seront appliquées à votre rencontre.

DK NEWS

Anep : 1916021912 du 14/03/2019

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

DE LA WILAYA DE TEBESSA

DÉPARTEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE

N° 4211 /CH.S/DMO/OPGI/2019



## MISE EN DEMEURE

L'entreprise des travaux KHARCHOUCHE ZINE EL ABIDINE titulaire du marché n° 09/CM/OPGI/2016 du 21/04/2016 portant sur La réalisation des travaux des VRD de 100/500 Logements RHP tr 2010 à EL KOUIF wilaya de Tébessa.

Lot: Voiries+ Aménagement extérieur+ les espaces verts+ Alimentation en eau potable+ Assainissement des eaux usées et eaux pluviales+ Eclairage public

Est mise en demeure sous huitaine (08 jours) à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux, de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de rattraper le retard enregistré.

Faute de quoi La résiliation sera prononcée aux torts exécutifs de L'entreprise KHARCHOUCHE ZINE EL ABIDINE

DK NEWS

Anep : 1916021917 du 14/03/2019

## MUSIQUE

# Le 11<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique s'ouvre à Alger

Le prix Nobel de littérature a été attribué à la Polonaise Olga Tokarczuk pour l'édition 2018, reportée d'un an après un scandale d'agression sexuelle, et à l'Autrichien Peter Handke pour 2019, a annoncé jeudi l'Académie suédoise.

Le 11<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique (Fcims), qui accueille l'Egypte en invitée d'honneur, s'est ouvert samedi à Alger, avec un spectacle animé par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger dirigé par le jeune Lotfi Saïdi, les voix étoffées de la suisse-cubaine Ana Hasler et du jeune algérien Imad Eddine Eddouh, ainsi que la chorale «Ranime» sous la direction de Wieme Benamar Hammouda, devant un public nombreux. Un programme d'une vingtaine de pièces de genres différents a été préparé pour la soirée inaugurale du festival, prévu jusqu'au 17 octobre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, rendu par la soixantaine de musiciens de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction de Lotfi Saïdi, qui a vite donné le ton avec, entre autres pièces, «Ouverture: Cavalerie légère» de Franz Van Suppé (1819-1895), «Arlésienne - suite No2» et «Toreador» de Georges Bizet (1838-1875) et «Danse No8» d'Antonin Leopold Dvorak (1841-1904).

Prenant le relais, la mezzo-soprano suisse-cubaine, Ana Hasler, très applaudie par le public, a entonné, avec une voix suave à la tessiture large, les pièces, «Habanera» de Georges Bizet, «Con te partito + Time To Say Goodbye» de Francesco Sartori (1957) et «Voi che sapete» de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), pour clore sa prestation en beauté avec, «Al khir Inou», célèbre pièce du grand chanteur algérien d'expression kabyle, Idir.

Le jeune ténor algérien Imad Eddine Eddouh a, pour sa part, interprété avec une voix présente et travaillée, «Surdato Nnamurato» d'Enrico Cannio (1874-1949), avant de s'investir, avec Ana Hasler, dans un duo longtemps applaudi par l'assistance, et rendre «La Traviata Brindisi» de Giuseppe Verdi (1813-1901). La quarantaine de choristes de l'Ensemble «Ranime», dirigé par Wieme Benamar Hammouda, intervenant avant la fin du spectacle, a ensuite rendu un florilège de pièces du terroir de la musique algérienne,



arrangées par la cheffe de chœurs, dont «Mosaïque Gnawie», «Sidi Maamar», «Goumari, chants traditionnels».

Les voix de Amrane Lounas et Nour El Houda Ghenuomat ont été mises en valeur dans des solos mélodiques que la polyphonie vocale a brillamment repris, pour céder ensuite les pupitres à la chorale d'enfants de l'Ecole de musique «Encre et Pastel Crescendo» de Ouled Fayet qui ont entonné, «Viva Tutte le vvezzose» de Felice Giardini (1716-1796) et «Adiemus songs» de Karl Jenkins (1944).

D'une main de maître, le jeune Lotfi Saïdi, a fusionné les deux ensembles algériens (orchestre symphonique et chorale), pour clore la soirée en apothéose, interprétant «Lamma bada yathannah» (pièce arabo-andalouse), «Ya man malakani abda» (patrimoine andalou) et «The Song of Spirit» de K.Jenkins. En présence des représentants des différentes missions diplomatiques accréditées à Alger des pays participants au festival, le public a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation. Auparavant, le commissaire du 11<sup>e</sup> Fcims, Abdelkader

Bouazzara, souhaitant la bienvenue aux officiels et au public, a exprimé son bonheur de voir le festival, «prendre toute la place qui lui revient dans le paysage culturel algérien».

Des ensembles venant de Suisse, Tchèque, Egypte, France, Corée du Sud, Italie, Turquie, Autriche, Suède, Japon, Russie, Allemagne, Tunisie, Syrie, Ukraine et Chine, vont se succéder six jours durant lors de ce festival, dans des répertoires variés de la musique et de l'opéra universels. Au rythme d'une programmation de deux à trois concerts par soir, le festival a prévu en marge des spectacles, des masters-class programmés à l'Institut national supérieur de musique (Insm). Organisé sous l'égide du ministère de la Culture, en collaboration avec l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda) ainsi que l'apport des différentes ambassades des pays participants, le 11<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique se poursuit avec, au programme de la journée de dimanche, la Tchèque, l'Egypte (invité d'honneur) et la France.

## PEINTURE

## Vernissage de l'exposition collective «Rencontres d'ici et d'ailleurs»

Une exposition collective réunissant les œuvres et installations contemporaines de six plasticiens et designers algériens, repoussant les limites de la peinture et de la photographie classique, a été inaugurée samedi à Alger.

Intitulée «Rencontres d'ici et d'ailleurs», cette exposition est organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) à la villa Dar Abdeltif. Le plasticien algérien Tarik Mesli a dévoilé pour l'occasion sa dernière installation intitulée «Amour général» où il a recréé un jardin de roses inondé de lumière dans les ateliers de Dar Abdeltif. Cette création est augmentée d'inscriptions et de fragments d'un projet en cours dédié aux massacres du 17 octobre 1961 et particulièrement inspiré par la chute des manifestants jetés dans les eaux de la Seine, à Paris, et intitulé «Nous ne sommes pas des oiseaux».

Designer et architecte de formation, Liess Vergès propose une installation où photographie, architecture, design et peinture se rencontrent pour célébrer le patrimoine et l'archéologie. Dans cette œuvre, évoquant un chantier de restauration ou un site de fouille archéologique, trône un grand format intitulé «Medusa». Ce montage photo montre des ruines de bâtisses de la Casbah d'Alger avec des insertions de méduses, le tout donnant l'impression d'un patrimoine immergé comme pour souligner l'échelle du temps et de la dégradation. Fondatrice d'une école d'art et de tapisserie d'art contemporain, Khadidja Seddiki propose aux visiteurs des toiles évoquant la lumière, la terre et le végétal, habillées de fils de tissage croisés dans des œuvres comme «Sonate d'Espoir», Horizon écarlate», ou encore «Partition manuscrite», des peintures où la calligraphie est également très présente. Dans un registre plus numérique, Nadia Spahis porte un regard particulier sur l'enfance et son rapport au monde virtuel, à travers des photographies de classes d'école volontairement pixélisées et portant des incrustations de symboles de jeux vidéo pour montrer une l'exposition des enfant aux technologies et qui peut s'avérer nuisible pour son équilibre et son développement. L'artiste présente ses œuvres dans une reconstitution d'un jardin, volontairement artificiel. Le Arezki Larbi expose pour sa part une série de vingt portraits abstraits, entre artistes, sportifs et autres personnalités ayant marqué le peintre. Détournant des œuvres et photographies connues, Noureddine Benhamed interpelle le visiteur avec une mise à jour de ses œuvres sur l'injustice, la mémoire et les blessures individuelles et collectives. L'artiste remplace le fusil du combattant par le logo de Facebook, réinvente les paquets de cigarettes avec l'inscription «Vivre tue» ou encore actualise des clichés des années 1960. L'exposition «Rencontres d'ici et d'ailleurs» est ouverte au

## THÉÂTRE "Le voyage de Sindbad" au Théâtre d'Oran le 29 octobre

Un nouveau spectacle pour enfants intitulé "Le voyage de Sindbad" sera à l'affiche du Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Aloulou" (TRO) le 29 octobre prochain, a-t-on appris samedi du directeur de cette structure culturelle. Il s'agit d'une nouvelle production du TRO dont la mise en scène a été confiée au marionnettiste Bengueddache Boualem, a précisé à l'APS Mourad Senouci. Ce spécialiste a à son actif plusieurs œuvres et récompenses à l'échelle internationale, dont le Prix de la création expérimentale au festival mondial de la marionnette de Strasbourg (France, 2013). Marionnettiste, manipulateur et éclairagiste, Bengueddache Boualem a également partagé son savoir-faire avec des artistes et techniciens de différents théâtres algériens. "Le voyage de Sindbad" constitue son premier projet en partenariat avec le TRO qui a mis à profit cette collaboration pour l'animation d'ateliers de formation en marge du montage de la pièce. La nouvelle production donne le ton à la nouvelle saison culturelle du TRO qui fait valoir un agenda prometteur en activités, notamment pour les enfants.

## UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU: Premier colloque international, dimanche, sur la chanson kabyle et berbère

Le premier colloque international sur le développement et la réalité de la chanson Kabyle et berbère s'ouvrira ce dimanche à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris samedi des organisateurs de cette manifestation scientifique. L'objectif de ce colloque est «d'une part de cerner la chanson kabyle et berbère comme phénomène social et d'autre part, d'éclaircir la question complexe de l'identité afin de la redéfinir, en lien avec le cours de l'histoire, dans le contexte culturel, sociologique, littéraire et linguistique» a indiqué à l'APS, Koussila Allik, membre du comité scientifique de la manifestation. Les axes à explorer par les participants durant cette rencontre porteront sur les différentes dimensions de



la chanson kabyle et berbère, historique, sociologique, politique et poétique, le texte chanté et la question de l'identité berbère, la chanson et l'identité comme genre poétique en Kabylie et au Maghreb, la question des genres (masculin et féminin), celle de l'identité poétique, la nostalgie et l'authenticité et les voies vers l'affirmation de l'identité individuelle et so-

ciale. Les communicants et les chercheurs peuvent questionner «les sources et les textes de la chanson berbère engagée dans le domaine de l'identité, à partir d'une variation de méthodes et d'approches» et tenteront «d'élucider le rapport chanson/identité, dans sa dynamique historique et ses variations» est-il, en outre, souligné dans un document des organisateurs remis

à l'APS. Au programme de cette manifestation universitaire placée sous le thème de «la chanson Kabyle et berbère: une quête identitaire et revendicative permanente», et qui s'étalera sur 03 jours, plusieurs conférences et ateliers animés par des chercheurs et enseignants des universités d'Alger, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Batna, du Maroc, Canada et d'Italie.





## TENNIS/COPA NADIA: L'Algérienne Ibbou débutera contre une Espagnole

La tennisswoman algérienne Inès Ibbou sera opposée à l'Espagnole Yvonne Cavalle-Reimers au premier tour qualificatif pour le tableau final de la Copa Nadia, un tournoi professionnel féminin prévu du 14 au 20 octobre à Séville (Espagne), selon le programme dévoilé samedi soir par les organisateurs.

Un match qui semble a priori à la portée de la championne d'Afrique 2015, car appelée à défier une joueuse qu'elle connaît relativement bien pour l'avoir déjà affrontée à plusieurs reprises.

En plus, le niveau des deux joueuses est quasiment le même, puisque l'Algérienne pointe actuellement au 184<sup>e</sup> rang mondial de l'ITF, alors que Cavalle-Reimers est 249<sup>e</sup>.

Sauf que chez la WTA, c'est l'Espagnole qui est un peu mieux classée, car elle pointe actuellement au 577<sup>e</sup> rang, alors qu'Ibbou est 604<sup>e</sup>.

Doté d'un prize-money de 25.000 USD, le tableau final de la Copa Nadia se déroulera sur les courts en terre battue du Tennis club de la Fédération andalouse à Séville.

La compétition a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial, notamment la Néerlandaise Arantxa Rus (97<sup>e</sup>/WTA) et la Roumaine Maria Patricia Tig (118<sup>e</sup>/WTA).

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE RAFLE: Domination des clubs de Chlef et d'Oran chez les U20

Les clubs de Chlef et d'Oran chez les U20 ont dominé le championnat national de raffle, qui a pris fin samedi à la salle omnisports «Bendjerid Larbi» d'Ain Témouchent.

Dans cette compétition organisée par la Fédération algérienne de raffle et billard, la première place est revenue à l'équipe garçons du club de Chlef en paire des U20, suivie de celle d'Alger et chez les filles au club d'Oran à égalité avec celui de Chlef.

En catégorie séniors, le club de Mostaganem filles a décroché la médaille d'or en double suivie de l'équipe de Sétif. En individuel filles, le titre du championnat a été remporté par le club de Sétif suivi d'Alger.

En catégorie séniors garçons, le titre a été décroché par le club de Sétif suivi de l'équipe d'Oran en paire.

L'entraîneur de l'équipe nationale de raffle, Rafik Benhamla a exprimé sa satisfaction quant au niveau de ce championnat qu'il a estimé «bon», soulignant que cette compétition constitue une étape pour évaluer le niveau des sportifs et préparer des rendez-vous sportifs internationaux.

Ce championnat national de raffle, ouvert jeudi dans la wilaya d'Ain Témouchent, a vu la participation de 107 sportifs (75 garçons et 32 filles) représentant 22 clubs au niveau national, selon la Fédération algérienne de raffle et billard.

APS

## MC ORAN: 48 millions DA reversés par le CSA dans les comptes de la SSPA depuis juillet

Un montant de 48 millions DA provenant des subventions allouées par la wilaya d'Oran au profit du club sportif amateur (CSA) du MC Oran sont transférés vers les comptes de la société sportive par actions (SSPA), qui gère le club professionnel pensionnaire de la Ligue 1 de football depuis juillet passé, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du CSA.

Une première tranche de l'ordre de 20 millions DA a été reversée dans les comptes de la SSPA/MCO au début de l'été passé afin de permettre à la nouvelle direction des «Hamraoua» de démarrer les préparatifs de la nouvelle saison, alors que les 28 millions restants sont en passe d'alimenter les caisses de cette entreprise, créée en 2010 dans le cadre du passage du football algérien au professionnalisme, détaille la même source.

Ces 28 millions font partie de la seconde tranche de la subvention émanant du fonds de wilaya, qui est d'un montant global de 34 millions DA, ce qui permettrait ainsi à la direction du CSA/MCO de bénéficier des 60 millions DA restants afin d'assurer le fonctionnement de la seule section à charge, à savoir le handball, et ce, après la dissolution de plusieurs autres sections, détaille-t-on de même source.

En fait, l'équipe de handball du MCO s'apprête à enchaîner sa deuxième saison de suite dans le championnat de Nationale 1 où elle a rétrogradé au terme de l'exercice 2017-



2018. Troisième au classement de la saison passée, cette équipe n'a pu donc retrouver rapidement l'élite, un palier qu'elle espère réintégrer dès la saison prochaine, selon son manager général, Nacereddine Bessedjani, dans une récente déclaration à l'APS.

Jadis fier de la petite balle oranaise et algérienne aussi, comme l'attestent ses trois

trophées arabes remportés dans les années 1980 et 1990, l'équipe de handball du MCO ne cesse de manger son pain noir depuis plusieurs années, en raison notamment de ses interminables problèmes financiers, selon les observateurs. Ces mêmes problèmes ont, encore une fois, contraint les dirigeants de cette formation à tableur sur les jeunes du

cru pour tenter de retrouver l'Excellence dès la saison à venir. Le championnat de Nationale 1 de l'exercice 2019-2020 devrait débiter le 25 octobre. Outre le MC Oran, la capitale de l'Ouest sera également représentée dans cette épreuve par le nouveau promu, le CHT Oran, un club fondé en 2014 et qui vient de réussir sa quatrième accession de rang.

## ORAN: Une nouvelle étude pour la réhabilitation de la piscine olympique

Les travaux de réhabilitation de la piscine olympique d'Oran, sise à M'dina J'dida, sont confrontés à des obstacles ayant poussé le wali à ordonner le lancement d'une nouvelle étude, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Ces nouvelles études concerneront en particulier l'aménagement de la toiture, qui présente des infiltrations d'eau, ainsi que du bassin, a-t-on précisé.

Cette infrastructure retenue parmi les équipements sportifs concernés par les compétitions de la 19<sup>e</sup> édition des jeux méditerranéens qu'abritera Oran en 2021, a fait l'objet d'une visite d'inspection, vendredi passé, de la part du ministre de la jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui, en compagnie du nouveau wali d'Oran, Abdelkader Djel-laoui, rappelle-t-on.

Le chef de l'exécutif de la wilaya avait pour l'occasion clairement fait part de son mécontentement de la cadence ainsi que de la qualité des travaux engagés jusque-là, avant d'instruire le nouveau responsable de la DJS, Yacine Siafi, de prendre en charge le dossier de cette importante infrastructure dans les meilleurs délais.

Plusieurs opérations de réhabilitation ont été lancées au niveau de cette piscine et concernent, entre autres, l'aménagement des vestiaires, douches, gradins et aménagement du bassin, pour un montant avoisinant les 63 millions DA.

Les travaux dans ce lot ont démarré effectivement en septembre 2018, et devront s'étaler sur 10 mois, alors que le taux de leur avancement est estimé à 40%. Il est également question d'un aménagement extérieur et la construction

d'un mur de clôture, un lot dont les travaux n'ont pas encore été lancés vu qu'une procédure de résiliation du contrat avec l'entreprise ayant remporté ce marché de l'ordre de 10 millions DA a été lancée.

Les délais assignés pour l'achèvement des travaux de ce lot sont 10 mois.

La plus importante opération dans ce projet de réhabilitation a trait à la rénovation du système chaufferie et régénération des eaux, une opération devant coûter 19 millions DA pour un délai d'exécution de deux mois, mais les travaux n'ont pas encore été lancés, a-t-on précisé de même source.

A souligner que le taux global d'avancement physique de réhabilitation de la piscine olympique est estimé à 40%, alors que l'on prévoit sa réception en juin 2020, selon la fiche technique du projet.

## GYMNASTIQUE: L'Américaine Biles égale le record de médailles mondiales (23) avec un 17<sup>e</sup> sacre au saut

La championne américaine Simone Biles, victorieuse au saut, s'est offert son 17<sup>e</sup> sacre mondial et a égalé le record absolu de médailles mondiales pour un ou une gymnaste, avec 23 récompenses, samedi à Stuttgart (Allemagne), à neuf mois des JO-2020.

Avec cette 23<sup>e</sup> médaille mondiale, Biles (22 ans) rejoint la légende bélarusse Vitaly Scherbo, qui en avait collectionné autant dans les années 1990. Elle pourrait rapidement le dépasser : elle doit encore disputer la finale des barres

asymétriques plus tard dans la journée, et celles de la poutre et du sol dimanche.

Et avec ses 17 couronnes mondiales, Biles étire encore son record du plus grand nombre de médailles d'or à ce niveau. Celle-ci, conquise haut la main au saut, est la troisième de la compétition allemande pour la quadruple championne olympique en titre. Jeudi, elle était devenue la première gymnaste quintuple championne du monde du concours général. Seul le Japonais Kohei Uchimura a fait



mieux, avec six titres mondiaux, côté messieurs. Deux jours plus tôt, elle et ses coéquipières américaines avaient dominé le concours par équipe. Avec ses deux sauts,

Biles a obtenu une moyenne de 15,399. Une autre américaine, Jade Carey (14,883), et la Britannique Elissa Downie (14,816) complètent le podium.

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE (MISE À JOUR / 4<sup>E</sup> JOURNÉE) : Le Chabab provisoirement aux commandes

L'installation du CR Belouizdad provisoirement en tête du classement de la Ligue 1 algérienne de football, le forfait de l'USM Alger dans le derby algérois face au MC Alger et la première victoire de la saison pour l'AS Chlef sont les faits saillants des matchs joués samedi, pour la mise à jour de la quatrième journée, entamée le 11 septembre dernier.

Les «Rouge et Noir» ont en effet mis à exécution leur décision de boycotter ce match, manière de protester contre la décision de la Ligue nationale de football (LNF), car ayant maintenu la programmation de cette rencontre pour ce samedi, en dépit de la l'absence de six de leurs joueurs, retenus actuellement dans différentes sélections nationales.

Il s'agit de Sifour, Hamra, Khemaïssia, Benhamouda et Belarbi, présents en sélection nationale militaire, ainsi que l'international Libyen Muaid Ellafi, appelé lui aussi en équipe nationale de son pays.

En attendant le verdict final de l'instance fédérale, c'est le CR Belouizdad, difficile vainqueur de l'US Biskra (3-2) qui s'installe provisoirement en tête du classement général, avec 14 points.

Encore une fois, la formation d'El-Akiba doit une fière chandelle à son buteur attiré, Belahouel, auteur d'un doublé face aux Zi-



bans, comme il l'avait fait à Tizi-Ouzou, face à la JS Kabylie (3-0).

De son côté, l'US Biskra qui avait commencé par remonter un handicap de deux buts à la fin de la première mi-temps, a fini par céder en fin de match, devant l'inévitable Belahouel (82e).

De son côté, l'ASO Chlef a remporté sa première victoire de la saison, en dominant petitement la JS Ka-

bylie (1-0), grâce à Djahel, auteur de cette unique réalisation à la 23e minute.

Enfin, à Béchar, la JSS locale avait commencé par souffrir le martyr face à une coriace équipe du Paradou AC, ayant tenu bon jusqu'à la 88', avant de craquer devant Saâd, auteur de l'unique but de cette rencontre.

Un exploit pour les Bécharois, qui évoluaient à neuf contre dix, car Kad-

dour et Yahia-Chérif avaient été expulsés, respectivement aux 45' +1 et 83', alors que du côté adverse, c'est Bouabta qui avait écopé d'un rouge, à la 45' +1.

Un précieux succès pour la JSS, qui se hisse sur la troisième marche du podium, alors que le PAC reste lanterne-rouge, à égalité de points avec l'ASO, qui dispose également de quatre unités.

## L1 RÉSERVES (4E J / MISE À JOUR) : Le Paradou AC conçède sa première défaite

Le Paradou AC a concédé samedi sa première défaite de la saison en championnat de Ligue 1 de football de la catégorie réserves, en déplacement face à la JS Saoura (2-0), lors de la mise à jour de la 4e journée. Le champion d'Algérie sortant restait sur une série de six matchs sans défaite (5 victoires et 1 nul). Le PAC occupe la deuxième place au classement avec 16 points, à trois longueurs du leader l'ES Sétif (19 pts).

De son côté, la JS Saoura, invaincue depuis le début de l'exercice à l'instar de l'ESS, rejoint l'ASO Chlef à la 4e place du tableau avec 13 points chacune, mais compte deux matchs en moins. En bas du classement, l'AS Ain M'lila ferme la marche avec un seul point récolté en sept matchs.

Classement :	Pts	J
1- ES Sétif	19	7
2- Paradou AC	16	7
3- CS Constantine	15	7
4- ASO Chlef	13	7
-- JS Saoura	13	5
6- MC Oran	11	6
7- CABB Arreridj	10	7
8- JS Kabylie	9	7
-- MC Alger	9	7
10- NA Hussein-Dey	8	7
11- USM Alger	7	6
-- CR Belouizdad	7	7
13- USM Bel-Abbès	6	7
14- US Biskra	4	7
-- NC Magra	4	7
16- AS Ain M'lila	1	7

## LIGUE 1 (4E J/MISE À JOUR) : L'USMA boycotte officiellement le derby face au MC Alger

L'USM Alger a mis en exécution sa décision de boycotter le derby de la capitale face au MC Alger, samedi au stade olympique du 5-Juillet (17h45), dans le cadre de la mise à jour de la 4e journée du championnat de Ligue 1 de football.

L'arbitre de la rencontre et le délégué de la rencontre ont constaté l'absence de l'USM Alger ou moment où les joueurs du MC Alger était présent sur le terrain à l'heure du match.

Il est à signaler que plus de 3.000 supporters du «Doyen» étaient présents au stade du 5 juillet, en dépit de la décision de boycott de l'USMA.

Toutefois, il faudrait attendre la décision de l'instance fédérale pour entériner ou non la victoire du MC Alger par forfait, en application des dispositions réglementaires de la compétition dont l'article 77.

Comme annoncé par ses dirigeants, le club de Soustara a préféré effectuer une séance d'entraînement programmée à 16h00 au stade Omar-Hamadi de Bologhine ouverte à la presse.

La direction du club des «Rouge et Noir» avait saisi la Ligue de football professionnel (LFP) pour le report de cette rencontre en justifiant sa demande de report par le fait que ce derby soit programmé en pleine date FIEA, se basant dans sa requête sur l'article 29 des règlements généraux de la compétition de la Ligue 1, saison 2019-2020.

Le club de Soustara a également déploré l'absence de six joueurs, retenus actuellement dans différentes sélections nationales.

Il s'agit du gardien de but Sifour, Hamra, Khemaïssia, Benhamouda et Belarbi, présents en sélection militaire, ainsi que du Libyen Muaid Ellafi, appelé lui aussi en équipe nationale de son pays.

Selon les dirigeants du champion d'Algérie en titre, si leur club est sanctionné, ils envisageront de saisir les instances compétentes pour faire valoir leurs droits.

Le Bureau fédéral de la FAF avait, donné, lors de sa dernière réunion, un accord exceptionnel à la LFP pour programmer des matchs de mise à jour durant les dates FIEA.

APS

## AMICAL ALGÉRIE-COLOMBIE :

### L'attaquant Zapata, blessé, forfait contre les «Verts»

L'attaquant colombien Duvan Zapata, blessé à la cuisse droite samedi lors du nul face au Chili (0-0), sera forfait contre l'Algérie, mardi à Lille (France) en amical, a annoncé dimanche la Fédération colombienne de football (FCF). «Le joueur Duvan Zapata s'est blessé au cours du match contre le Chili. Il souffre d'une douleur à la cuisse droite et subira donc des examens nécessaires dans les prochaines 48 heures pour établir le diagnostic et le traitement à suivre.

Duvan Zapata retournera dès que possible dans son club», a écrit la

FCF sur son site internet. C'est un coup dur pour le sélectionneur de la Colombie, le Portugais Carlos Queiroz, qui doit déjà renoncer à ses deux stars, Radamel Falcao et James Rodríguez, ménagés pour la double sortie amicale face au Chili et à l'Algérie.

L'attaquant de l'Atalanta Bergame (Italie), en grande forme depuis la saison dernière, a été remplacé samedi face au Chili à Alicante (Espagne) dès la 23e minute de jeu par le joueur des Glasgow Rangers (Ecosse), Alfredo Morelos. «On ne doit pas prendre de risques durant

les matchs amicaux, c'est pour cette raison que nous avons décidé de le remplacer immédiatement. Je crois qu'il a eu une elongation à l'adducteur. Pour le temps de récupération, on ne sait pas encore. Attendons les examens, mais je n'ai pas de sensation positive», a réagi Carlos Queiroz après la rencontre. Les sélections algérienne et colombienne vont s'affronter mardi au stade Pierre-Mauroy de Lille (20h00 algériennes), après leur première sortie amicale, respectivement jeudi et samedi contre la RD Congo (1-1) et le Chili (0-0).

## AMICAL ALGÉRIE - COLOMBIE :

### Abeid réintègre le groupe, Tahrat ménagé

Le milieu défensif Mehdi Abeid, remis d'une blessure, a réintégré l'équipe nationale de football, lors de la dernière séance d'entraînement effectuée samedi au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger), à deux jours du match amical face à la Colombie à Lille (France, 20h00 algériennes), a annoncé dimanche la FAF sur son site officiel. «Dès 17h30, les joueurs de Djamel Belmadi ont rejoint l'auditorium Omar-Kezzal pour une séance vidéo avant de regagner le terrain d'entraînement vers les coups de 18h30», précise la Fédération algérienne de football (FAF). Cette ultime séance a enregistré l'absence du défenseur Mehdi Tahrat, «laissé au repos», alors que

les autres joueurs ont été soumis à «des exercices techniques et d'effort physique, ainsi que des mises en place tactiques».

La séance s'est terminée vers 20h15 par une opposition de 11 contre 11 au centre du terrain avec quatre

mini buts, selon la même source.

Les «Verts» se sont envolés dimanche pour Lille à bord d'un vol spécial. En fin d'après-midi, les coéquipiers de Riyad Mahrez s'entraîneront à huis clos après l'habituelle séance

vidéo prévue à l'hôtel avant le départ vers leur lieu d'entraînement. L'équipe nationale a été tenue en échec jeudi dernier par la RD Congo (1-1), à l'occasion de son premier test amical disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

## LIGUE 1 - ES SÉTIF :

### Khirreddine Madoui démissionne de son poste d'entraîneur

Khirreddine Madoui a officiellement démissionné de la barre technique de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football professionnelle) a annoncé samedi le président du club Fahd Halfaïa.

Le président de l'ESS a indiqué à l'APS que l'entraîneur Khirreddine Madoui a décidé de se retirer de la barre technique pour «le bien de l'équipe», ce dernier a lui-même affirmé à la direction du club qu'une équipe qui perd 4 fois à l'extérieur

en autant de déplacements a besoin d'un nouveau souffle, et le changement d'entraîneur reste la meilleure option pour un club aussi ambitieux que l'Entente de Sétif.

Fahd Halfaïa a par ailleurs indiqué que quatre entraîneurs étrangers figurent sur la short-list pour le poste laissé vacant par Madoui et que l'identité du nouvel entraîneur de l'ESS sera dévoilée dans «les très prochaines heures».

## LIGUE 1/JS SAOURA: Zerouati donne son accord de principe pour revenir sur sa démission

Le président démissionnaire de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, a donné son accord de principe aux supporters du club pour revenir sur sa décision, a-t-on appris dimanche auprès du président du comité de supporters de ce club de Ligue 1 de football.

«Mohamed Zerouati, et suite aux sollicitations de centaines de supporters, fans et autres représentants de la société civile, a donné son accord de principe pour revenir sur sa décision et prendre éventuellement à nouveau les rênes de la JS Saoura», a affirmé Si Mohamed Baglab à l'APS.

«Au comité de supporters, nous soutenons le retour de Zerouati à la tête du club car il reste le seul dirigeant pouvant contribuer réellement au développement de l'équipe», a-t-il estimé.

Mohamed Zerouati, qui a assuré la direction de la JS Saoura depuis sa création en 2008, avait démissionné de ce poste le 23 septembre dernier, après la défaite à domicile (3-1) de son équipe en 16es de finale (aller) de la Coupe arabe face aux Saoudiens d'Al-Shabab.

Zerouati avait, dans sa lettre de démission rendue publique sur la page Facebook officielle du club, justifié sa démission par les critiques «virulentes» dont il a fait l'objet d'une frange de supporters et d'autres parties «hostiles aux succès et réalisations du club».

«Mohamed Zerouati, à qui on doit les succès et les réalisations de la JSS, de par ses différents apports, mérite le respect, au regard de son abnégation et de son sérieux pour la promotion et le développement de l'unique club du Sud à évoluer en Ligue 1», a souligné le président par intérim du club, Mohamed Djebbar, dans une déclaration faite auparavant à l'APS.

L'assemblée générale extraordinaire du club, qui s'est tenue mercredi dernier à la maison de la culture Kadi-Mohamed de Béchar, avait elle aussi rejeté à l'unanimité les démissions de Zerouati et Mamoun Hamlili, président du conseil d'administration du club.

«C'est dire l'importance qu'a Zerouati au sein de cette association sportive dont la gestion administrative et financière a été saluée par les instances nationales du football», signale M. Djebbar.

Après son élimination en Coupe arabe, la JS Saoura s'est ressaisie en signant deux victoires de suite en championnat : d'abord à Bordj Bou Arreridj face au CABBA (2-1) puis samedi à domicile devant le Paradou AC (1-0) pour le compte de la mise à jour de la 4e journée.

APS

## LIGUE 2 ALGÉRIENNE (8<sup>E</sup> JOURNÉE) : Le WAT reste leader malgré la défaite, l'ASK sur le podium

Le WA Tlemcen a conservé le leadership de la Ligue algérienne de football à l'issue de la 8e journée, disputée samedi, malgré sa défaite chez le RC Arbaâ (2-1), car son dauphin, l'Olympique de Médéa n'a pas su saisir cette occasion, en concédant le nul à domicile face au RC Relizane (2-2).



### Résultats et classement

Résultats partiels et classement de la Ligue 2 algérienne de football à l'issue de la huitième journée, disputée samedi :

Olympique Médéa - RC Relizane 2-2  
 RC Arbaâ - WA Tlemcen 2-1  
 USM El Harrach - ASM Oran 0-0  
 JSM Skikda - MC Saïda 3-1  
 USM Annaba - Amel Bousaïda 1-0  
 AS Khroub - OM Arzew 1-0  
 DRB Tadjenanet - MC El Eulma 0-1  
**Reporté à une date ultérieure:**  
 MO Béjaïa - JSM Béjaïa

Classement :	Pts J
1). WA Tlemcen	16 8
→). O. Médéa	16 8
3). AS Khroub	15 8
4). RC Relizane	14 8
→). JSM Skikda	14 8
6). DRB Tadjenanet	12 8
→). OM Arzew	12 8
→). ASM Oran	12 8
→). RC Arbaâ	12 8
10). MC El Eulma	11 8
11). MO Béjaïa	9 7
→). MC Saïda	9 8
13). USM Annaba	7 8
14). A. Boussaïda	6 8
15). JSM Béjaïa	5 6
16). USM El Harrach	2 7.

Le RCA, qui restait sur une triste série de quatre défaites consécutives a en effet profité de la venue du WAT pour stopper l'hémorragie et renouer avec le succès, grâce à Bouziane (62') et Amiri (76'), alors que Bouguèche avait égalisé à la 54' pour les Zianides.

Néanmoins, malgré ce faux pas inattendu, le WAT, qui restait sur trois victoires consécutives, conserve la première place au classement général, mais qu'il partage désormais avec l'Olympique de Médéa, avec 16 points pour chaque club.

Quoique, la moisson aurait pu être bien meilleure pour l'OM s'il ne s'était pas contenté d'un nul à domicile contre le RC Relizane, car en cas de victoire, il se serait emparé seul du leadership.

La faute aux expérimentés Mohamed Seguer (34') et Feham Bouazza (82' sp), qui à chaque fois avaient nivelé la marque pour le RCR, respectivement après chaque but de Kemoukh (31' et 43').

Un résultat qui permet au

RCR de rester dans le haut du tableau, avec 14 points, au moment où le RCA s'est donné une petite bouffée d'oxygène, en engrangeant son douzième point après quatre journées de disettes.

Un succès qui propulse Larbaâ au milieu du tableau, avec six longueurs d'avance sur le premier relégué, l'Amel Bousaïda, qui de son côté a mal négocié son déplacement chez l'autre mal classé, l'USM Annaba, l'ayant petitement dominé (1-0), grâce à Dif (79').

A la faveur de cette importante victoire, l'USMAN s'extirpe de la zone rouge et se place dans la position du premier club non relégué, avec 7 unités, soit juste devant son adversaire du jour, l'ABS, qui lui pointe au 14e rang, avec 6 unités.

Autre formation à avoir mal négocié cette 8e journée, l'USM El Harrach, qui s'est contentée d'un nul vierge contre l'ASM Oran et reste donc lanterne rouge de la Ligue algérienne de football, avec seulement

deux unités au compteurs. Les Jaune et Noir n'ont remporté en effet aucune victoire depuis l'entame de la saison en cours, et continuent à souffrir dans les abysses du classement général, où ils commencent à se faire distancer. A l'inverse, la JSM Skikda a réussi une très bonne affaire, en dominant le MC Saïda (3-1), grâce notamment à Khoudi (43') et Zahzouh, auteur d'un doublé aux 65' et 90', car cette précieuse victoire le propulse dans la première partie du tableau, avec 14 points.

Les autres bonnes opérations de la journée sont celle de l'AS Khroub, qui s'est emparé de la troisième marche du podium en dominant le nouveau promu, OM Arzew (1-0), et celle du MC El Eulma, revenu avec une victoire surprise de son périlleux déplacement chez le DRB Tadjenanet.

Les débats de cette 8e journée se clôtureront avec le déroulement du derby de la Soummam, entre le MO Béjaïa et la JSM Béjaïa, ayant été reporté à une date ultérieure.

## Le contrat de Faouzi Chaouch au CA BBA résilié (manager)

L'administration du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 1 professionnelle de football) a résilié le contrat de son gardien de but Faouzi Chaouch, apprend-on samedi du manager général du club, Kamel Maaouche.

La décision de renoncer aux services de Chaouchi est venue à la demande de l'entraîneur français Franck Dumas et a été motivé par «des raisons de discipline et le souci de préservation de la cohésion

du groupe» suite aux comportements «non-sportifs et injustifié» du gardien envers des supporters à la veille du dernier match perdu à domicile face à la JS Saoura.

Franck Dumas a affirmé qu'il poursuivra sa mission à la tête de la barre technique du CAB BA et n'a aucunement l'attention de quitter le club contrairement aux informations reprises sur les pages des supporters.

La décision d'écartement de Chaouchi

a été appréciée par les supporters venus en nombre au stade des entraînements pour réclamer sa sanction lui imputant la responsabilité de la dernière défaite et soulignant la baisse de son niveau technique. Le CAB BA jouera la phase retour du championnat avec ses deux autres gardiens Sid Mohamed Sedrik et l'international des U-23 ans Zakaria Bouhelfaya en attendant le recrutement d'un autre gardien durant le mercato d'hiver.

## EURO-2020:

### 168<sup>e</sup> sélection pour Ramos, nouveau record d'Espagne

Le défenseur espagnol Sergio Ramos, aligné face à la Norvège en éliminatoires pour l'Euro-2020 (1-1), a fêté samedi sa 168e sélection sous le maillot de la «Roja», devenant le joueur comptant le plus d'apparitions avec l'équipe d'Espagne devant son ex-équipier Iker Casillas (167).

Le capitaine du Real Madrid (33 ans) a été titularisé

en défense centrale pour ce match de qualifications disputé à Oslo, quatorze ans après sa première sélection en 2005 lors d'un match amical contre la Chine (3-0).

Et même si cette rencontre s'est achevée sur un nul concédé in extremis (1-1), avec un passage un carton jaune pour Ramos synonyme de suspension au prochain

match, le défenseur a savouré le chemin parcouru depuis 14 ans.

«Ce record est une belle récompense après tant d'années à prendre du plaisir ici, à être le joueur espagnol qui a le plus souvent porté ce maillot», a-t-il dit au micro de la télévision publique espagnole.

«C'est une immense fierté. Je suis ému à chaque fois que

j'enfile ce maillot, cela ne changera pas et j'espère continuer à le faire encore de nombreuses années.» Membre de l'équipe d'Espagne championne du monde en 2010 et double championne d'Europe en 2008 et 2012, Ramos a hérité du brassard de capitaine de la «Roja» en 2016, date de la dernière convocation de Casillas (38 ans) en sélection.

**Odegaard : «Continuer à progresser»**

Prêté par le Real Madrid à la Real Sociedad, Martin Odegaard connaît un début de saison très fructueux au Pays-Basque. Dans un long entretien accordé à AS, Martin Odegaard est revenu sur son magnifique début de saison avec la Sociedad et notamment sa passe décisive sublime contre Alaves. "Bien sûr, vous le sentez quand vous faites quelque chose de spécial et contre Alavés, c'était une passe spéciale et un but spécial. Ce fut un grand moment et peut-être ma meilleure assistance de tous les temps. Alors bien sûr, vous le sentez et ça me rendait heureux. Je pense que toute l'équipe avait besoin du premier but et que c'était plus facile pour nous par la suite. C'était donc le moment idéal."



**Un autre cadror sur Kane**

Déjà annoncé comme une cible prioritaire du FC Barcelone ou encore du Real Madrid pour l'été prochain, Harry Kane plaît également à un autre grand d'Europe. Selon les informations de TuttoSPORT ce dimanche, la Vieille Dame espère s'offrir les services d'un grand buteur dans quelques mois afin de venir épauler Cristiano Ronaldo tout en préparant la succession de ce dernier si l'on résonne à moyen terme. En plus de Mauro Icardi (prêté par l'Inter au PSG cet saison), les dirigeants turinois étudient cette piste de manière très sérieuse même si elle risque de s'avérer onéreuse en raison de la concurrence.

**Mané peut-il gagner le Ballon d'Or ?**

Monstrueux depuis de nombreux mois, Sadio Mané est un candidat crédible au prochain Ballon d'Or. Indispensable avec Liverpool, brillant avec le Sénégal, le Lion de la Téranga peut rêver d'un sacre qui serait loin d'être immérité.

«Les meilleurs pour moi sont Salah et Mané... Mais ils ne sont pas là.» Le 23 septembre, Samuel Eto'o, grand défenseur du football africain, n'a pu cacher sa frustration en apprenant qu'aucun des deux joueurs de Liverpool n'a terminé sur le podium du Trophée The Best, remporté par Lionel Messi. Mais alors que l'ailier égyptien traverse une période plus compliquée, son partenaire sénégalais, lui, carbure toujours à plein régime. Au point de se demander s'il n'est pas le grand favori pour remporter le prochain Ballon d'Or.

Pour Thiago Silva, qui a croisé sa route, jeudi, lors du match amical opposant le Brésil au Sénégal (1-1), Sadio Mané est clairement dans la course pour succéder à Luka Modric. «Sadio Mané est un joueur de classe mondiale.

Il est presque parfait. Il va très vite, maîtrise bien le ballon et est très intelligent dans ses déplacements. Avec ce qu'il a réalisé cette année, je pense qu'il mérite largement d'être dans la discussion pour le Ballon d'Or», a fait remarquer le joueur du Paris Saint-Germain pour Sky Sports. Il faut dire que le Lion de la Téranga réalise une année 2019 des plus complètes.

En termes de buts, le Sénégalais se classe au 4e rang avec 25 réalisations, à égalité avec Karim Benzema et Kylian Mbappé, mais derrière Robert Lewandowski (33), Lionel Messi (31) et Sergio Agüero (27). Mais contrairement à ces joueurs, le meilleur buteur de Premier League en 2018-2019, au même titre que Mohamed Salah et Pierre-Emerick Aubameyang (22), a remporté la Ligue des Champions en étant un acteur majeur de ce succès, avec notamment une énorme performance contre le Bayern Munich.

L'autre différence avec ses concurrents directs dans la course au Ballon d'Or, c'est que Mané a été décisif avec sa sélection, qui a chuté en finale de la CAN face à l'Algérie (0-1). Une compétition durant laquelle l'ancien joueur de Southampton a inscrit 3 buts, figurant notamment dans l'équipe type de l'épreuve. Un contraste saisissant avec Salah, qui a clairement raté son rendez-vous à la maison et qui pourrait faire la différence au moment des votes finaux. - Source: Maxifoot, <http://www.maxifoot.fr/football/article-41601.htm#footref> Auteur de 5 buts et 2 passes décisives en Premier League depuis le coup d'envoi de l'exercice, Mané est le Red le plus en vue à l'heure actuelle. Assez pour faire différence ? Peut-être... Si le début de saison de Messi, marqué par les blessures à répétition, pourrait lui profiter, sa plus grande menace pourrait bien se nommer Virgil van Dijk. Nommé meilleur joueur de Premier League et de l'UEFA en 2018-2019, le défenseur central néerlandais pourrait réserver une mauvaise surprise à son partenaire d'attaque dans les prochaines semaines... - Source: Maxifoot, <http://www.maxifoot.fr/football/article-41601.htm#footref>



**Guardiola veut recruter Ake (Bournemouth)**

Alors qu'il n'a pas réussi à remplacer Vincent Kompany en défense centrale, Pep Guardiola est à la recherche d'un successeur de son ancien capitaine. Et c'est du côté de Bournemouth que se tournerait le manager des Citizens. Nathan Ake pourrait rapidement faire l'objet d'une offre. Selon la presse dominicaine anglaise, Nathan Ake serait la nouvelle cible prioritaire de Pep Guardiola. Le manager des Citizens n'arrive pas à résoudre les problèmes défensifs de son équipe et voit dans le joueur de Bournemouth le successeur idéal de Vincent Kompany. Le coach catalan doit aussi faire face à une cascade de blessures dans ce secteur de jeu avec les absences conjuguées de Aymeric Laporte et John Stones.

**Giroud courtisé en MLS !**

En manque cruel de temps de jeu à Chelsea, Olivier Giroud pourrait faire ses valises en janvier. Et en MLS, on aurait coché le nom du Français.

Libre à la fin de la saison, Olivier Giroud pourrait ne pas attendre jusque là pour quitter Chelsea, où il ne joue avec Frank Lampard. Et c'est en MLS que le Français pourrait bien s'offrir un nouveau challenge. En effet, comme l'assure Soccer Link, le Chicago Fire aurait coché le nom de Giroud. A la recherche d'un attaquant bon dos au but, la franchise américaine penserait ainsi au joueur des Blues pour la prochaine saison.



ALGÉRIE-NIGERIA

## Le président nigérien appelle à une coopération énergétique accrue avec l'Algérie

Le président du Nigeria, Muhammadu Buhari, a déclaré Abuja que son pays souhaitait une coopération énergétique accrue avec l'Algérie en particulier dans le domaine du pétrole et du gaz. Dans une déclaration publiée par son Conseiller spécial pour les médias, Femi Adesina, le chef d'Etat Nigérien a transmis jeudi à l'ambassadeur algérien Belkacem Smaili le souhait du Nigeria de voir la coopération entre les deux pays s'intensifier à la faveur de grands projets économiques conjoints.

En fin de mission au Nigeria, l'ambassadeur Belkacem Smaili a rendu une visite d'adieu au président Buhari qui l'a reçu en audience à la State House à Abuja, selon la même source. «Dieu a doté le Nigeria et l'Algérie de ressources naturelles, en particulier de gaz et de pétrole et les deux pays n'ont d'autre choix que de coopérer ensemble», a déclaré Muhammadu Buhari cité par son conseiller spécial.

Le président Nigérien a dit «attendre avec intérêt» la mise en place par les deux pays de projets de gazoducs, de fibre optique et de routes transatlantiques. Il a ajouté que l'ambassadeur Smaili qui a passé plus de six ans à Abuja «est une autorité sur le Nigeria», ayant été aussi témoin de deux administrations.

De son côté le diplomate algérien a souhaité la prospérité au Nigériens ainsi que le renforcement des relations bilatérales. Les deux pays ont lancé en 2002 le «Trans-Saharan Gas-Pipeline», un méga gazoduc inscrit dans le cadre des projets structurants du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique). Estimé, alors, à plus de 10 milliards de dollars, le gazoduc devait acheminer 20 à 30 milliards de m3 de gaz naturel du Nigeria vers l'Europe via l'Algérie et le Niger. La réalisation de ce projet colossal et ambitieux a été retardée pour des questions de sécurité, selon certains analystes.

## 141<sup>E</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP: Chenine s'entretient avec les présidents de Parlements de plusieurs pays amis

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine s'est entretenu, à la veille de l'ouverture des travaux de la 141<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), prévue à Belgrade (Serbie), avec les présidents de Parlements de plusieurs pays amis, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement.

En marge des travaux du Groupe géopolitique africain et de la réunion de coordination du Groupe géopolitique arabe, M. Chenine s'est entretenu avec le président de la Chambre des représentants de l'Egypte, Ali Abdel Aal, sur les moyens de consolider les relations de coopération dans les différents domaines, précise le communiqué, ajoutant que les deux parties ont également abordé les questions auxquelles les deux pays accordent un intérêt particulier. Sa rencontre avec la présidente de l'UIP, Gabriela Cuevas Barron a été l'occasion pour les deux parties de mettre en exergue l'importance des contacts permanents entre les deux instances. Le président de l'APN s'est également entretenu avec la présidente de l'Assemblée nationale de Serbie, Maja Gojkovic. Les entretiens ont permis aux deux parties de passer en revue l'approche algérienne en matière de règlement des crises. M. Chenine a, à cet égard, souligné l'attachement de l'Algérie au dialogue, à la voie pacifique et aux ef-



forts onusiens pour le règlement des conflits. A l'issue des entretiens, le président de l'APN a signé avec son homologue serbe un protocole-cadre de coopération entre les deux institutions. Lors de sa rencontre avec le président du Conseil consultatif du Qatar, Ahmad bin Abdullah Al Mahmoud, M. Chenine a mis l'accent sur le nécessaire renforcement de la coopération bilatérale, avant de procéder avec son homologue qatari à un échange de vues sur les questions arabes et régionales d'actualité. Les travaux du Groupe géopolitique africain et de la réunion de coordination du Groupe géopolitique

arabe, auxquels a pris part le président de l'APN, ont permis aux participants de mettre en évidence l'impératif d'unifier les positions africaines et arabes et de renforcer le rôle des parlementaires pour relever les défis qui se posent. Le Groupe géopolitique africain a admis le président de l'APN en qualité de membre de la commission préparatoire du 5<sup>e</sup> sommet des présidents de parlements, prévu en août 2020 à Vienne (Autriche), et proposé la reconduction du député Seddik Chihab en qualité de membre du groupe consultatif de haut niveau pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

## ALGÉRIE-AFRIQUE L'APN prend part aux travaux du Parlement panafricain

L'Assemblée populaire nationale (APN), prendra part aux travaux du Parlement panafricain (PAP) sur les droits de la femme, prévu les 14 et 15 octobre à Midrand en Afrique du Sud, a indiqué, dimanche, un communiqué de l'Assemblée.

Les participantes à cette conférence débattent de plusieurs thèmes relatifs aux stratégies visant à renforcer les droits de la femme, «le protocole de Maputo et la situation des réfugiées» et «les violences faites aux femmes: défis d'intégration dans les législations nationales et leur mise en œuvre». Parmi les autres

thèmes inscrits à l'ordre du jour, «l'autonomisation de la femme», «l'évaluation des engagements internationaux et régionaux inhérents à la parité homme/femme», et «le rôle des parlementaires dans la mise en place de structures et mécanismes susceptibles de hâter la ratification des protocoles de l'Union africaine (UA), consacrés aux droits de la femme et le protocole de Maputo dans les pays membres de l'UA», ajoute le communiqué. L'APN sera représentée à la conférence par les députées, Karima Adman et Nora Boudaoud, conclut le document.

ENSEIGNEMENT

## M. Bouzid présidera aujourd'hui à Oran la cérémonie d'ouverture solennelle de l'année universitaire 2019-2020

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, présidera lundi à Oran la cérémonie d'ouverture solennelle de l'année universitaire 2019-2020, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Le ministre effectuera une visite de travail dans la wilaya d'Oran où il présidera la cérémonie d'ouverture solennelle de l'année universitaire 2019-2020 au niveau de l'université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella», de même qu'il procédera à l'inauguration de la nouvelle faculté des sciences médicales d'une capacité de

10.000 places pédagogiques, a précisé la même source. M. Bouzid inaugurera également plusieurs infrastructures notamment la faculté des sciences humaines et islamique de l'université d'Oran 1 d'une capacité de 3.000 places pédagogiques, ainsi que la bibliothèque centrale de l'université d'Oran 2, a ajouté la même source, relevant qu'il inspectera les travaux de réalisation de la faculté de littérature, des arts et l'institut de traduction. Le ministre aura l'occasion de visiter le village olympique au niveau du pôle universitaire, a conclu la même source.

MDN

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une cache de munitions découverte à Tamanrasset



Une cache de munitions contenant plus de 1.500 balles de calibre 14,5 mm a été découverte par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) samedi lors d'une patrouille de recherche et de fouille menée près des frontières sud à Tamanrasset, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, le 12 octobre 2019, lors d'une patrouille de recherche et de fouille menée près des frontières sud à Tamanrasset/6<sup>ème</sup> Région militaire, une cache de munitions contenant 1 542 balles de calibre 14,5 mm», précise la même source.

Dans le même contexte, «un détachement de l'ANP a arrêté un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Khenchela/5<sup>ème</sup> RM, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Boumerdes/1<sup>ère</sup> RM, une (01) bombe de confection artisanale», ajoute le communiqué du MDN.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, en coordi-

nation avec des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ont arrêté à Tipaza/1<sup>ère</sup> RM et El-Bayadh/2<sup>ème</sup> RM, huit (08) narcotrafiquants et saisi (36) kilogrammes et (430) grammes de kif traité et quatre (04) véhicules, alors qu'ils ont également arrêté cinq (05) narcotrafiquants en leur possession 11 529 comprimés psychotropes à Oran/2<sup>ème</sup> RM, Béchar/3<sup>ème</sup> RM et Oum El Bouaghi/5<sup>ème</sup> RM». A Tamanrasset/6<sup>ème</sup> RM, «un détachement de l'ANP a appréhendé en coordination avec des éléments des Douanes deux (02) individus et saisi seize (16) groupes électrogènes, six (06) marteaux-piqueurs et deux (02) détecteurs de métaux, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Médéa/1<sup>ère</sup> RM, un (01) individu et saisi 2 222 unités de différentes boissons».

Par ailleurs, des Gardes-côtes ont déjoué, à El-Kala/5<sup>ème</sup> RM, une tentative d'émigration clandestine de quatorze (14) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que vingt-neuf (29) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Tiaret/2<sup>ème</sup> RM.

COLLECTIVITÉS LOCALES

## Le wali d'Alger suspend les P/APC de Beni Messous et de Gué de Constantine

Le wali d'Alger, Abdelkhalak Sayouda a ordonné la suspension des présidents des Assemblées populaires communales (APC) de Beni Messous et de Gue de Constantine ainsi qu'autres responsables locaux relevant des mêmes assemblées locales, et ce jusqu'à ce que la justice tranche dans leurs affaires, a indiqué dimanche un com-

munique de la wilaya d'Alger. «Suite à la constatation des poursuites judiciaires conformément aux dispositions de l'article 43 de loi 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, le wali d'Alger, Abdelkhalak Sayouda a suspendu MM. Slimane Houadef et Moussa Arous, respectivement présidents des APC de Beni Messous et de Gue de

Constantine, et ce jusqu'à ce que la justice tranche dans leurs affaires», lit-on dans le communiqué. La suspension concerne également MM. Youcef Semida et Belkheir Rouibat vice-présidents de l'APC de Beni Messous et M. Aamar Khennouche, délégué communal à ladite assemblée, a ajouté la même source.

APS